

ST-JUSTIN

Jeudi,  
11 Mars 1937.

Vol. XVI.  
No. 18.

Rédigé en  
collaboration

# L'Echo de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-  
ministration  
St-Justin,  
Co. Maskinongé.

## Nationalisme et Catholicisme

Par Jean VALLERAND.

Quelque chose de grand se prépare en notre province; la jeunesse (1) s'est éveillée et s'agite. Partout des mouvements surgissent, mouvements disparates, semble-t-il, mais qui, en réalité, tendent tous au même but: la reconstruction de la nation canadienne-française. Notre vie nationale que "depuis soixante ans on a fait tourner autour d'une boîte à scrutin", (2) s'oriente, sous la poussée des jeunes enthousiasmes, vers un idéal plus digne d'un peuple qui se veut catholique. Les vieux politiciers, enrichis ou qui tentent de s'enrichir par l'imbécile partisanerie des électeurs, ont senti le vent et frémissent sous leur peau couleur de piastre. Ils comprennent que désormais une force irrésistible contrebalance leur arrivisme, une force contre laquelle toute leur science démagogique demeure vaine; l'idéal des jeunes, leur fougue, leur haine de la médiocrité et des trahisons qui gonflent les goussets.

Les jeunes ont constaté la vérité de ce triste axiome: les nations naissent du sang des jeunes et meurent de la lâcheté des adultes. Si notre vie nationale continue à se dérouler misérablement dans la partisanerie, c'en est fait de la nation canadienne-française. Ce n'est pas en mangeant tous les quatre ans des bulletins de vote avec ou sans talon qu'une nation se fait un sang capable de la vivifier, de l'enrichir.

Peut-on en vouloir aux jeunes de prétendre refaire notre vie nationale selon l'idéal qui brûle en eux? Ils ont assisté à tant de trahisons, ils voient leur patrie en tel danger de mourir par la faute d'une démocratie d'imbéciles et de lâches qu'ils ont décidé d'intervenir. Et qu'on n'aille pas leur parler d'expérience: ils savent trop bien que l'expérience en matière politique, sous un régime parlementaire, n'est que la faculté à chaque jour accrue de trahir et de se vendre.

Aussi le temps n'est pas éloigné où l'on verra cette jeunesse prendre elle-même la direction de notre vie nationale. Elle évitera les fautes de ceux qu'elle remplacera, ou sombrera elle aussi dans le conformisme bourgeois, la partisanerie maudite. Toute la question est là: cette jeunesse saura-t-elle rester jeune ou finira-t-elle par croupir comme ses aînés dans la lâcheté quotidienne, fruit d'une "expérience" trop prolongée?

Une vérité primordiale fera régner dans ces coeurs la jeunesse inaltérable, l'enthousiasme et l'honnêteté indispensables. Le chef de demain devra toujours avoir en vue cette vérité s'il ne veut pas que son règne ne soit qu'un vulgaire régime de partisanerie et de profitage. Aucune tentative de reconstruction de notre vie nationale n'est possible ni durable si elle n'est basée sur un profond catholicisme. Bien plus, si cette condition ne s'y réalise pas, cette tentative n'est même pas à souhaiter.

Si notre vie nationale a, depuis la Confédération, perdu presque toute sa vigueur, voilà la cause: cette vie nationale a cessé de puiser des racines dans le catholicisme. On a semblé oublier l'existence d'une doctrine sociale catholique; voyez le résultat. C'est là la loi de notre destin, la condition de notre existence en tant que nation, qu'entre notre vie nationale et notre vie catholique il doit y avoir continuité; la première ne doit et ne peut exister qu'en vertu de la seconde. Ce n'est pas sans raison que l'abbé Groulx parle de **Notre Maître le Passé**. Une nation, pour vivre, doit garder contact avec son passé. Notre passé à nous est catholique et français. C'est parce que nos chefs l'ont oublié que nous nous voyons aujourd'hui dans la situation où nous sommes. Transporter le problème national sur le plan uniquement politique ou économique et faire abstraction du plan culturel et religieux, c'est désaxer notre peuple, destiner toute tentative de renaissance ainsi posée à la faillite, à la mort. Ce qu'il faut, ce n'est pas une doctrine politique, c'est une doctrine sociale. Et si cette doctrine sociale ne demeure pas toujours en parfaite conformité avec celle de l'Eglise catholique, elle ne vaut pas la peine qu'on tente même de la mettre en pratique. Il nous faut non seulement une renaissance politique et économique, mais une renaissance religieuse, disons le mot: une rechristianisation.

Les mouvements qui essayent en ces temps, de redonner aux Canadiens-français des raisons de vivre, une espérance, qui veulent reconquérir pour nous la place à laquelle nous avons droit ces mouvements, extrémistes ou non, ont en commun une déficience qui les apparente. Tous ils font abstraction du catholicisme. Les uns ne se préoccupent que de la politique, d'autres que de l'économique. Pas un seul ne tente d'édifier une doctrine sociale complète et conforme à notre passé: une doctrine sociale catholique.

Quelques jeunes, adeptes de ces mouvements vont même jusqu'à dire: il ne faut pas mêler la religion au nationalisme. C'est avec de tels principes qu'on achève de tuer notre nation, qu'on voue à la disparition fatale notre entité de peuple. Il ne suffit pas de transplanter ici les principes de base, en soi areligieux, qui fondent les régimes de tel ou tel

## L'Abbé Jacques Paquin

1791-1847

Jacques Paquin naquit à Deschambault, comté de Portneuf, le 19 septembre 1791. (1) Il était le fils de Paul Paquin et de Marguerite Marcotte. Il fit ses études classiques au Collège-Séminaire de Nicolet, de 1808 à 1813. Parmi ses confrères de collège, on remarque: Jean-Olivier Arcand, arpenteur et Régistrateur, Charles-J. Raymond et Remi-Séraphin Bourdages, fils du tribun Louis Bourdages, de St-Denis sur Richelieu, le premier devint sculpteur et le second, méde-

Son cours d'études terminée, il prit la soutane. Il fut tonsuré le 6 octobre 1811, dans la cathédrale de Québec, par Mgr J.-O. Plessis. Il reçut ces ordres mineurs le 30 janvier 1814, dans l'église de Nicolet, des mains de Mgr J.-O. Plessis. Il fut ordonné dans l'église paroissiale de Nicolet, le 24 septembre 1814, par Mgr J.-O. Plessis. L'abbé Jacques Paquin fut nommé vicaire à Varennes, en 1814 et le demeura jusqu'en 1815 où il fut chargé le 29 septembre 1815, de la desserte de la mission abénaquise

pays européen. Il faut de plus adapter ces principes en une doctrine sociale véritablement canadienne-française, véritablement en ligne avec notre passé: c'est-à-dire, les informer par le catholicisme, les passer au crible de la religion du Christ.

Ce n'est pas dans le peuple que cette rechristianisation doit s'opérer. Dieu merci, nous n'en sommes pas encore accablés à cette nécessité. Mais l'Etat, lui, a furieusement besoin de se retremper au catholicisme. Il en est à ce point areligieux et amoral que seul son indulgence pour le clergé en matière fiscale le désigne aux yeux des autres nations comme état catholique. Aussi a-t-on toutes les peines du monde, à la reconnaître comme état canadien-français.

Nous ne le répéterons jamais assez: inutile de tenter de réaliser notre nationalisme si nous prétendons le tenir loin de la religion. De profonds changements s'opéreront avant longtemps sur la carte politique du Canada. Le système parlementaire se meurt; avant vingt ans, nous l'enterrons. Que deviendra la province de Québec? Continuera-t-elle de faire vivre les autres provinces de la Confédération au détriment de ses fils, ou, enfin, pourra-t-elle se voir libre de vivre comme elle l'entend et comme le demande son histoire? Peu importe.

Ce qui importe, c'est que nos chefs de demain gardent bien en vue ce fait: fatalement la nation canadienne-française mourra si on ne régleme pas sa vie au moyen d'une doctrine sociale catholique.

Cette doctrine existe, je ne sache pas qu'on ait jusqu'à présent pris en défaut **Rerum Novarum** et **Quadragesimo Anno** et je ne sache pas que tout catholique ne doive être convaincu que là est la vérité. Ces écrits sont à la disposition de tous. C'est en eux véritablement que le chef de demain devra puiser sa doctrine.

Qu'il prenne bien garde ce chef. S'il ne veut pas précipiter son peuple à la mort, qu'il veille à toujours rattacher sa doctrine sociale au catholicisme, sinon, son oeuvre ne réussira qu'à être une oeuvre de destruction. Des gens pourront continuer à vivre dans le Québec, mais seront-ils vraiment les fils de ceux qui jadis firent le Canada et le firent français et catholique?

"Il n'est pas indifférent à l'homme politique qu'il soumette sa vie à une fin qui la dépasse, qu'il ait devant les yeux le ciel des philosophes ou le ciel de la foi. On aura beau faire, il y a une hauteur dans les conceptions et une constance dans le dévouement qui ne sauraient venir des seules vues ni des seules forces humaines. L'idée catholique met un point élevé et fixe dans l'esprit; elle donne des certitudes indéfectibles qui à travers toutes les tempêtes et tous les conflits d'opinion, gardent la bienfaisance d'une boussole. L'idée catholique met aussi une force dans la volonté. Elle donne le courage des ténacités sans fin; elle écarte les lassitudes amères, parce qu'elle restitue à la vie, à l'effort, une beauté intrinsèque, indépendante de succès. Elle transpose l'action humaine dans l'éternel". (3)

Le Canada français de demain devra être gouverné selon une véritable justice et une véritable charité sociale. Il devra mettre en oeuvre les enseignements des encycliques. A cette condition seulement, il pourra être un pays où il fera bon de vivre.

Jean VALLERAND.

(1) Il est des jeunes de cinquante ans et des vieillards de vingt. La véritable jeunesse est dans le coeur et non dans le corps.

(2) Abbé Lionel Groulx: "Notre Maître le Passé", page 19.

(3) Abbé Lionel Groulx: loc. cit. page 211.

de Saint-François du Lac et de Bécancour. Il demeura en cet endroit de 1815 à 1821. (2b Mgr Plessis lui avait demandé de s'appliquer à l'étude de la langue des Abénakis (3) et d'aller passer deux mois consécutifs au Village des Abénakis, afin de remplir les fonctions du ministre auprès de ces sauvages.

Le 19 septembre 1821, Mgr Plessis le chargea de la desserte de la paroisse de Saint-Eustache-de-la-rivière-du-Chêne.

En 1825, le 11 juillet les habitants de St-Eustache en voient une requête à Mgr J. O. Plessis demandant que leur paroisse soit érigée canoniquement. Ce qui fut accordé le 15 novembre 1825.

L'abbé Paquin fonda le couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, à St-Eustache, en 1833, prouvant par là son zèle pour l'éducation.

Il publia en 1831, le journal "L'Ami du clergé et du peuple canadien". Il écrivit un gros volume de "Mémoires sur l'Eglise du Canada". Ce volume se trouve aujourd'hui aux Archives publiques du Canada, à Ottawa.

L'abbé Paquin était curé de Saint-Eustache durant les troubles de 1837 et 1838. Il essaya en vain de dissuader le fameux docteur J. Olivier Chénier de prendre les armes.

Lors du combat de St-Eustache, le 14 décembre 1837, il se réfugia sur sa ferme, en dehors du village, avec son vicaire M. l'abbé Desèves. Après l'incendie du Village de Saint-Eustache, il s'employa de son mieux à réparer ces ruines. Il fit reconstruire son presbytère et son église. On se servit des murs et voilà pourquoi, de nos jours, on voit les marques des boulets de canon sur les murs de cette église.

L'abbé Paquin fit publier par son vicaire l'abbé François-Xavier Desèves, le "Journal historique des événements arrivés à Saint-Eustache..." par un témoin oculaire. Ce journal fut reproduit dans les "Mémoires de 1837-1838, de Louis-Joseph-Amédée Papineau.

L'abbé Paquin est décédé à Saint-Eustache, le 7 décembre 1847.

RICLES.

(1) Le Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1932-1933, page 80, donne le 9 septembre 1771 comme date de sa naissance.

(2) Cf. Histoire des Abénaquis, page 630.

(3) Rapport Archiviste, Québec, 1928-29, pages 103, 105.

## Conseil du Comté

Voir en page 4a les rapports détaillés de la dernière séance.

# L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Éditeurs-Propriétaires,

ST-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

## L'HEURE CATHOLIQUE

Au poste C K A C, de 5h. à 5h.45

La causerie à l'Heure catholique du 14 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par M. le chanoine J. N. Dupuis, curé de la paroisse du Très Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve. Les causeries de l'Heure catholique sont consacrées cette année aux directives pontificales. Le conférencier exposera les directives pontificales sur la charité, à l'occasion de la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes françaises.

Cette causerie, irradiée par le poste C K A C, commence à 5h. précises. A 5h.20 programme musical exécuté par le chœur féminin de l'Apostolat liturgique sous la direction de Mlle Madeleine Riendeau.

### POUR LE COUVRE-FEU

La délégation du Comité des Oeuvres catholiques de Montréal qui s'est présentée jeudi dernier au comité exécutif de Montréal pour demander l'établissement du couvre-feu est une des plus représentatives que le Comité ait encore reçues. Elle avait à sa tête Mgr Chaumont, directeur de l'Action catholique et comprenait les présidents ou représentants des associations suivantes: Société Saint-Jean-Baptiste, Société Saint-Vincent-de-Paul, Chevaliers de Colomb, Ligue des Retraitants, Association catholique des Voyageurs de commerce, Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Ecole Sociale Populaire, Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, Syndicats catholiques, Union Catho-

lique des Cultivateurs, Ligue catholique féminine, Alliance catholique des Professeurs, Société du Bien-être, Ligue du Dimanche, Chevaliers de Carillon, Association des Cheminots catholiques, Société de Colonisation, Société des Artisans, Fédération des Amicales des F.E.C.

### LES MANOEUVRES COMMUNISTES AU SEIN DE NOTRE CLASSE OUVRIERE UN MOYEN ENERGIQUE DE LES REPRIMER

L'ordre Nouveau dénonce le noyautage des unions internationales canadiennes poursuivi avec méthode et constance par les communistes. Si quelque mesure vigoureuse ne vient enrayer ce travail, c'est une grande partie de notre classe ouvrière qui sera bientôt sous la coupe des agents de Moscou. Mais quelle mesure efficace employer? Soumettre toutes les unions à l'obligation de "s'incorporer", c'est-à-dire d'avoir une existence juridique.

Cette mesure ne saurait être considérée comme attentatoire aux intérêts de la classe ouvrière. Elle donne au contraire à ses organismes naturels des pouvoirs étendus qu'ils n'auraient pas autrement, elle les place sur le même pied que les organisations professionnelles d'avocats, de médecins, etc. En retour elle les soumet à un certain contrôle légal qui n'a rien d'oppressif et que peuvent seuls redouter les groupements subversifs qui s'exposent ainsi à être démasqués et dissous.

Les syndicats catholiques réclament cette "incorporation". S'ils veulent réellement abattre le communisme, nos gouvernants se doivent de l'imposer.

### CORRUPTION DE L'ENFANCE EN ESPAGNE ROUGE

Depuis quelque temps les bateaux soviétiques qui rentrent d'Espagne rouge en URSS amènent avec eux des enfants de prolétaires espagnols. D'après la presse étrangère, quelques milliers de ces enfants doivent déjà se trouver en Russie. Ceux-ci y sont éduqués aux frais de l'Etat soviétique qui forme la génération nouvelle de l'armée internationale du Komintern. Ces enfants sont initiés à toutes les finesses de la propagande révolutionnaire mondiale et de la terreur bolchévique. Ainsi, si la tentative faite aujourd'hui pour bolchéviser l'Espagne échoue, un nouvel essai tenté plus tard sera sûr de réussir.

Mais ce n'est pas seulement en Russie qu'on procède activement à l'éducation des enfants espagnols. A Barcelone un journal révolutionnaire pour enfants vient d'être créé pour inoculer à la jeunesse la poison communiste. La direction du journal a été confiée à un garçon de 10 ans qui n'a pour collaborateurs of-

ficiels que des enfants de moins de 14 ans.

Le terroriste Antonoff Ovseienko, envoyé par Moscou comme consul général investi de pouvoirs dictatoriaux, compte dans son état-major non seulement des stratèges militaires et des techniciens de la guerre civile, des propagandistes et des agitateurs, mais aussi quelques spécialistes du Komsomol. Ceux-ci ont pour tâche de guider les "petits reporters" dans leur travail et de préparer le terrain aux futures générations soviétiques espagnoles.

### ENCORE LA "PAIX INDIVISIBLE"

La presse communiste se déchaîne et publie tous les jours des appels en faveur de la "paix indivisible", ce mot d'ordre de Moscou. La "Correspondance Internationale", organe du Komintern, commente longuement "cette politique qui doit triompher du fascisme" et qui "ne doit pas être défendue uniquement par des discours". Les quotidiens rouges de tous les pays font entendre le même son de cloche; et à juger d'après l'importance qu'ils lui attribuent, on peut déduire que c'est là un des meilleurs atouts de la Troisième Internationale. Pour déjouer cette manoeuvre, pour combattre le bolchévisme, il faut s'opposer à "l'indivisibilité" et empêcher les Soviets de participer aux négociations de paix européenne.

### L'Electricité sur la ferme

L'un des plus récents développements est le chauffage du sol à

l'électricité. On installe dans les couches chaudes un appareil spécial qui y maintient une température idéale pour que les jeunes plants poussent bien et se développent vigoureusement dans le moins de temps possible. Cette installation est très profitable pour les propriétaires de pépinières dont l'ambition est de mettre sur le marché des produits de la plus haute qualité, dès le tout début de la saison, au moment où ils peuvent les vendre à bon prix.

Les aviculteurs se sont rendus compte que s'ils s'installent des lumières électriques dans leurs poulaillers aux heures où il fait sombre, la ponte est des plus considérable. Ils savent aussi qu'ils obtiendront le même résultat en y installant, pendant l'hiver des chaufferettes électriques pour l'eau, et que les couveuses électriques donnent une chaleur égale et fiable et diminuent la perte des poulets naissants. Parce qu'ils offrent les mêmes avantages et simplifient le travail, leurs incubateurs sont aussi électrifiés.

Autrefois les cultivateurs emmagasinaient le foin dans leurs granges à la main; plus tard vint la fourche-harpon mue par une corde tirée par un cheval. Aujourd'hui un grand nombre de fermiers adoptent la grue à foin électrique, une machine simple qui permet non seulement d'employer les chevaux à d'autres travaux mais aussi de sauver du temps.

L'autre jour un voisin me disait: "Je ne sais pas ce que je ferais sans ma trayeuse électrique. Les hommes à engager sont rares et quelquefois ils ne sont pas fiables. Quand à moi, j'ai les mains pleines d'ampoules à force de masser les va-

ches deux fois par jour tout le long de l'année. Et de penser que, pendant que Dan Jones est obligé de se casser les reins pour mettre son moteur à gasoline en marche, moi, je n'ai qu'à pousser un commutateur... eh bien..."

Il y a aussi le gros moteur portatif d'une puissance de 7½ forces qui peut servir pour toute sorte de travaux; actionner la scie ronde, la batteuse mécanique, la machine à ensilage, le broyeur, etc... etc. En parlant de force, il est prouvé qu'un kilowatt de courant électrique fait le même travail que huit hommes forts ou un gros cheval.

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068

**Au Salon Fleuri Enr.**  
Mme C. BLANCHET, Prop.

Grande variété de fleurs naturelles et artificielles.

Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et Décorations de toutes sortes.

362, rue St-Joseph, QUEBEC

## EUGENE GOSSELIN

Plombier - Ferblantier - Couvreur  
Spécialité: Installation de fournaises à eau chaude et à air chaud.

Aussi: Marchandises à la verge et Coupons à meilleur marché que le régulier.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

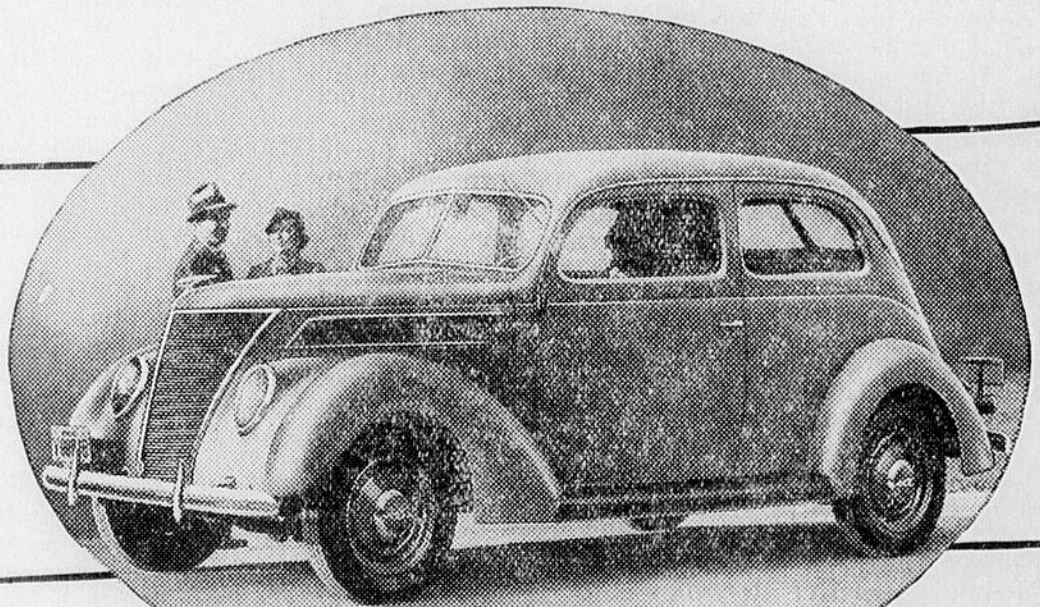
## AUX PERFORMANCES D'UNE V-8

AJOUTEZ

## L'ÉCONOMIE D'UNE V-8

ET VOUS AVEZ

# LA V-8 FORD!



Quelque temps qu'il fasse et quel que soit l'état des routes, la V-8 Ford vous procure toute la puissance dont vous avez besoin. Et elle est, aujourd'hui, plus économique qu'elle ne l'a jamais été. Très spacieuse, six adultes (et tous leurs colis) y trouvent facilement place. Sécurité absolue—carrosserie tout acier, Freins de Sécurité Ultra-Dociles, et toutes les glaces en Verre Inéclatable sans supplément de prix. Voyez-la chez le plus proche dépositaire. Il en mettra une à votre disposition.

\$30 par mois, et un premier versement très raisonnable, et vous aurez, grâce au "T.F.C. National Finance Plan", une Nouvelle V-8 Ford!

**FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED**

Automobiles et Camions V-8 Ford, Tracteurs Fordson, Automobiles Lincoln et Lincoln-Zéphyr.



**MAURICE LAURENT**  
BIJOUTIER

Bel assortiment de montres, Bagues, Jones, Bijouteries, Etc., Etc.  
Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.  
Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

## MESDAMES

LES PILULES HEMOZYN

CONTRE — irrégularités, retards, époques douloureuses, nervosité, vertiges, troubles menstruels régularisent la vie intime de la femme.

LA BOITE \$1.50

MEDICAMENTA,  
C.P. 71, Station N.  
Montréal.

# LA VIE AGRICOLE

"Si l'homme des champs connaissait son bonheur"

## La vie coopérative

Je recevais ce matin une lettre qui m'a fait grand plaisir et qui se lit comme suit:—

"J'ai le plaisir de vous dire que je pourrai vous offrir comme oeuf de Pâques un contrat d'affiliation de la Coopérative de Notre-Dame du Lac avec la Coopérative Fédérée."

"L'assemblée générale tenue à Notre-Dame du Lac, le 5 mars a passé une résolution demandant à son bureau de direction de procéder immédiatement à la dite affiliation".

Signée Philippe Lambert.

Il y a toute une histoire au sujet de cette société qui a été fondée dans des circonstances assez difficiles et qui n'aurait probablement jamais vu le jour si la Coopérative Fédérée n'avait pas aidé les cultivateurs à trouver le capital nécessaire pour l'achat d'une brasserie qui a été pour eux un moyen de progrès considérables. Je me rappelle toujours l'anxiété de M. Lambert, agronome et de M. Ouellet, le secrétaire, quand après les promesses d'une institution bancaire qu'elle fournirait à la société avec le billet des membres en garantie, tout le montant nécessaire à l'établissement de leur fabrique, cette même institution changea d'idée et refusa net d'avoir affaire à une société coopérative.

Il n'y avait pas à hésiter, c'était un des plus beaux mouvements qui pouvaient se faire dans ce district là et je promis sur le champ que la Coopérative Fédérée fournirait l'argent nécessaire si l'on pouvait trouver un homme responsable qui nous donnerait une lettre de garantie quant à la solvabilité des 60 quelques cultivateurs qui avaient signé leur contrat de membre. Sans hésiter en aucune façon, le Dr Dubé, M.P.P. toujours intéressé à aider les bons mouvements, nous donna cette lettre de garantie contre le chèque que je laissai le jour même aux directeurs pour faire leur achat.

Chose assez curieuse et qui surprendra beaucoup de gens, je n'insistai pas pour l'affiliation, voulant laisser libre les gens auxquels la Coopérative Fédérée rendait service, de prendre tout le temps voulu avant de s'attacher à nous. Il y avait parmi les membres une espèce d'hostilité sourde contre la Coopérative Fédérée et bien que nous leur portions secours pour environ \$4,000.00, ça n'était pas assez dans l'esprit de quelques-uns pour croire à notre bonne foi et aux services que nous pouvions leur rendre.

Tout de même, l'on acheta la fabrique qui sous la direction clairvoyante et énergique de M. Lambert et de M. Ouellet devint un grand succès. Les intérêts furent payés régulièrement; de bons acomptes donnés et enfin au mois de mars dernier, je pouvais écrire au Dr Dubé que les sommes dont il avait voulu se porter garant avaient été payées et que tout allait à merveille. Jamais la Fédérée n'avait retiré un sou pour les services rendus, ni reçu comme marque d'appréciation le contrat d'affiliation auquel nous étions bien en droit de nous attendre; il y avait toujours quelque chose qui empêchait le bureau de direction de signer avec nous un contrat d'affiliation. J'ajoute que nous n'en avions pas reparlé depuis les premiers temps de l'organisation.

Cette société aujourd'hui, libre de toute dette, vient donc à nous, non pas parce qu'elle a besoin, mais probablement comme je font toutes celles qui savent qu'on leur rend service. Cela vaut beaucoup mieux et nous apprécions ce geste comme il convient, souhaitant que toutes les sociétés auxquelles nous rendons service tous les jours, fassent de même. Je remercie donc M. Lambert et félicite ses directeurs de se joindre à la grande famille de la Fédérée qui les attend depuis longtemps.

Quand on lira ces lignes, on pourra ainsi se rendre compte qu'il nous a toujours été agréable d'aider les gens sans vouloir retirer d'une main ce que nous leur donnions de l'autre et l'on constatera que l'affiliation doit, tôt ou tard, être le

point vers lequel converge toutes nos sociétés si elles veulent avec la nôtre faire un tout complet profitable qui leur assure, avec la ristourne, l'avancement et la prospérité.  
L. P. DesLongchamps.

## Veaux de lait

Il ne manquera, sans doute pas d'intérêt de noter ce que les acheteurs entendent par veau de lait.

On peut faire un veau de lait avec un sujet de n'importe quelle race pour peu qu'il réponde aux conditions suivantes:—

1. — Avoir été nourri au lait entier le laisser téter c'est ce qu'il y a de mieux.

2. — Peser de 130 à 200 livres. Il est préférable que son poids soit de 150 à 180 livres. On peut les rendre à 200 livres.

3. — Etre âgé de 5 à 6 semaines.

4. — Chair et graisse, une fois le sujet abattu, doivent être blanches. Et l'embonpoint du sujet doit être assez avancé.

Et pour arriver à ces conditions, voici quelques conseils:—

a — Autant que possible faire téter le veau.

b — Il est à conseiller d'attacher le veau immédiatement après chaque repas, afin de l'empêcher de trop courir et de se fatiguer.

c — Ne rien négliger sous le rapport de la propreté et de l'hygiène.

d — Tenir le veau à l'abri du soleil. Ceci est particulièrement important si l'on veut conserver la chair et la graisse du veau aussi blanche que possible.

e — Dans le cas d'une forte lactière qui nourrit son veau, il est à conseiller de la traire un peu avant de laisser téter le veau et non pas de le traire une fois que le veau a tété. Le lait est plus riche en fin de traite; le veau profitera mieux et plus vite si l'on suit cette pratique.

f — L'âge le plus recommandable pour vendre un veau de lait est six semaines. Plus tôt le sujet ne pèse pas suffisamment et plus tard la qualité et la texture de ses chairs, ainsi que leur couleur, subissent des changements qui en diminuent la valeur.

g — Le lait entier donné à un veau qui ne tète pas ne semble pas donner les meilleurs résultats. Ce système de nourrir les veaux à la chaudière ne devrait être suivi que lorsque l'on a les raisons sérieuses de le faire.

Alfred SAVOIE.

## Nouvelles sur le marché de la pomme de terre

Les légers approvisionnements ont raffermi le marché cette dernière semaine. Les prix pour les patates du Nouveau Brunswick sont fermes, car la plupart des cultivateurs ont refusé de les laisser aller à moins de \$2.00 le baril de 165 lbs. Les stocks du Québec sont aussi légers, car les fermiers attendent de plus hauts prix pour disposer de leurs patates.

Les prix sont demeurés les mêmes sur le marché américain cette semaine dernière; la demande est passable et l'approvisionnement modéré. Partout les cultivateurs retiennent leurs patates, qu'ils ont d'ailleurs en quantités limitées, et ne les laissent aller que lorsqu'ils obtiennent leur prix. Les marchands trouvent que la demande est limitée aux prix de détails actuels.

Voici les prix que les marchands paient, au char livré à Montréal:  
Québec No 1 \$1.25 \$1.30 par 80 lbs  
Québec No 2 \$1.15 \$1.20 par 80 lbs  
N. B. No \$1.37 1/2 \$1.40 par 80 lbs  
I. P. E. No 1 \$1.60 \$1.65 par 90 lbs  
Coopérative Fédérée de Québec.

## LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHE

### BEURRE

A cause d'une offre plutôt restreinte et d'une demande plus active, ce marché a enregistré une plus

grande fermeté.

Au cours de l'avant-midi, le 8 courant, les prix du No. 1 pasteurisé d'herbe, reclassé, au gros, variaient de 25 1/2 c à 25 3/4 c la livre et le beurre frais de 25 1/2 c à 25 3/4 c la livre.

### FROMAGE (frais)

Légère amélioration dans la demande et prix fermes au niveau de 12 3/4 c à 13 c la livre.

## Prix de remise

... semaine finissant le 6 mars 1937.

### POULES VIVANTES

A — 5 lbs et plus . . . . . 18c  
B — 4 lbs à 5 lbs . . . . . 16c  
C — 3 lbs à 4 lbs . . . . . 13c  
COQS . . . . . 11c

### POULETS VIVANTS A ROTIR

A — 6 lbs et plus . . . . . 18c  
B — 5 lbs à 6 lbs . . . . . 16c  
C — 4 lbs à 5 lbs . . . . . 14c  
D — Sujets de pesantier moindre et de mauvaise qualité . . . . . 12c

### VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon . . . . . 11c  
Moyen . . . . . 9c  
Commun . . . . . 7c

### OEUFs

A — (gros) . . . . . 23c  
A — (moyens) . . . . . 19c  
A — Poulettes . . . . . 20c  
B — . . . . . 19c  
C — . . . . . 17c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

## PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 2 MARS 1937 INCLUSIVEMENT.

### MONTREAL & QUEBEC BEURRE (FRAIS)

No. 1 Pasteurisé . . . . . 25 1/2 c  
No. non-pasteurisé . . . . . 24 3/4 c  
No. 2 . . . . . 24 1/2 c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

### OEUFs

A — (gros) . . . . . 23c  
A — (moyens) . . . . . 21c  
A — Poulettes . . . . . 20c  
B — . . . . . 19c  
C — . . . . . 17c

### VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Choix . . . . . 13c  
Bon . . . . . 12c  
Moyen . . . . . 10c  
Commun . . . . . 7c

### PORCS ABATTUS

A — Bacon de choix 135 lbs à 160 lbs . . . . . 11 1/2 c  
B — Bacon 120 lbs à 160 lbs . . . . . 11c  
Boucher, 110 lbs à 160 lbs . . . . . 10 3/4 c  
Lourd, 160 lbs à 200 lbs . . . . . 10 1/2 c  
Extra Lourd, 200 lbs à 250 lbs . . . . . 9 3/4 c  
Léger, 90 lbs à 110 lbs . . . . . 9 1/2 c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

### PRIX DU MARCHE

Volailles vivantes:— Bonne demande et prix stables.  
Volailles abattues:— Arrivages restreints et prix soutenus.

OEUFs:— Montréal:— Avec augmentation d'arrivages et dépassant la demande ce marché a été tranquille avec une légère baisse de prix pour certaines catégories.  
Québec:— Marché stationnaire et peu de changements à noter dans les prix.

Veaux abattus:— Montréal et Québec:— Marché faible et tendance à la baisse.  
Porcs abattus:— Montréal et Québec:— Ce marché est stable aux prix actuels.

### LA MOUCHE

Vous rappelez-vous, mes amis, qu'il a un mois j'avais perdu ma montre?  
—Oui, eh bien?...

Eh bien! devinez un peu ce que hier j'ai trouvé, en fouillant dans mes poches, d'un vieux gilet?



## AVIS AUX CULTIVATEURS

CHEVAUX A VENDRE OU A ECHANGER

Nous avons en mains plusieurs chevaux de travail, de voiture, ponys, etc. à vendre ou à échanger à des conditions satisfaisantes.

Aussi: Voitures de toutes sortes, harnais, etc.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

## Garage Julien & Veillet,

LOUISEVILLE, P. Q.

—La montre?  
—Non, le trou par lequel elle a sûrement passé.

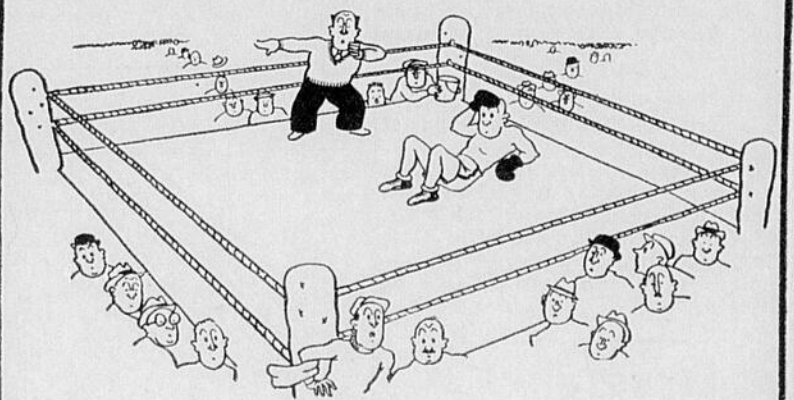
Personne ne bouge, naturellement, et le monsieur se rassit.

### SCENE D'INTERIEUR DE TRAMWAY

Trois femmes sont debout.  
Un monsieur se lève galamment: Ma place à l'afnée de ces dames.

\* \* \*  
On demande à Toto: —Est-ce que tu auras des prix cette année?  
Et lui très philosophe: —Mais ça dépend absolument du maître.

## OÙ EST JOS ?



## —PRENDRE UNE BIÈRE

**Dow**  
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

D 68 F

# NOS COURRIERS

## Maskinongé

Dernièrement, étaient en visite chez M. et Mme Alfred Doyon, M. Réal Picotte, Mlle Yvette Doyon, M. Paul Dumontier, Mlle Fernande Doyon, MM. Camille et Arthur Doyon, Mlle Flore, Alice et Thérèse Bellemare, MM. Paul-Ovide Bellemare et Adrien Doyon, M. et Mme Azarias Gagnon et leur fils Réal, tous de Louiseville.

Le Révérend Frère Maurice Lemyre, C.S.V. était en visite chez son père M. le Notaire J. A. A. Lemyre, ces jours derniers.

Mme J. O. Morissette, accompagnée de sa fille Thérèse, ont passé la fin de semaine à Québec.

Mme Donat Lambert des Trois-Rivières a passé quelque jours chez son père M. F. X. Gravel.

Mme Emile Masse de Montréal, de passage chez sa soeur Mlle M. Anne Lemyre et chez son frère M. Alcide Lemyre, dimanche.

Mlle Marguerite Vanasse, de retour d'un voyage d'un mois passé chez M. et Mme Euclide Gaboury, de Montréal.

M. et Mme Joseph Marchand de Montréal, ont passé la fin de semaine chez leur fils M. Robert Marchand.

M. et Mme Dominique Vanasse, sont partis depuis quelques jours pour aller résider à Montréal.

M. et Mme Ephrem Dugas de Yamachiche en visite dimanche dernier chez M. Léopold Dugas et autres parents.

## BAPTEMES

14 février 1937. — Marie, Claire, Aida, enfant de Joseph-Edouard Casaubon, Colombe Rivard, Parrain: Hervé Francoeur, marraine Claircy Rivard.

19 février. — Marie, Yvonne, Gisèle, enfant d'Albert Ross et Perpétua Adam, Parrain Philimon Ross, marraine: Yvonne Ross.

24 février, Joseph, Marcel, Laurent, enfant d'Edouard Ross et Rose Alma Boucher, Parrain: Onésime Ross, marraine Eglida Adam.

## DECES

Le 10 février, Joseph, Marcel, André, enfant de Syllus Marchand et Lucienne Bastien.

Le 23 février, est décédée Mme Vve Georges Adam, née Georgiana Sarrasin à l'âge de 63 ans et 3 mois.

Le 7 mars est décédée Mlle Rosa St-Cyr, institutrice en cette paroisse, fille de M. Edouard St-Cyr de St-Didace.

## Ste-Ursule

Mlle Ursule Béland et M. Albert Béland sont allés à Montréal dernièrement.

Mme Jules Dézy de St-Barthélemi passe une huitaine chez ses parents, M. et Mme Philippe Rivard.

Mme Edouard Houde de St-Léon, en fin de semaine chez sa soeur Mme Denis Juneau.

M. et Mme Ildège Girard, de St-Edouard ainsi que M. Emile Morin de St-Didace, en visite dimanche chez Mme Vve Léon Lambert.

Mlle Florence Carufel, M. et Mme Clément Philibert, de St-Justin, de passage dimanche chez M. Chs. Turner.

Mlle Rose Hélène Deschesnes de St-Léon, passe une quinzaine chez sa grand'mère Mme Vve Edouard Paquin.

M. et Mme Viateur Béland de St-Léon, en visite chez M. et Mme Théo. Béland, dimanche.

## AU COUVENT

Jeudi le 4 mars, les Normaliennes de 2ième année, devant un auditoire distingué, tenaient leur séance d'étude, dite séance d'Académie. Récitations de poèmes choisis, dialogues, chansons, se succédèrent avec cette harmonie de mouvement et de cadence presque comparable à celui que l'on remarque dans la varlance des saisons, chacune apportant quelque chose de différent mais présenté si délicatement que ça ne saurait déplaire.

M. l'abbé Eddie Hamelin Principal de l'Ecole et fondateur de l'Académie, Président avec à ses côtés M. Adrien Froment, I. E., M. et Mme A. Thériault, M. l'abbé Pierre Boulay, M. Joseph O. Lessard, M. Edouard Baril.

Parmi les invités, mentionnons, Mme Joseph O. Lessard, Mmes Richard Lessard et Urbain Lessard, Mlle M. A. et Marguerite Malboeuf, M. et Mme Arthur Lessard, M. Charles Lessard, Mlle R-B. Lessard, M. Bertrand Lessard, M. E. Juneau, Mme Alphonse Béland, Mme E. Roy, Mme Alcide Lessard, Mme A. Valois, M. Emile Chevaliers de Louiseville, Mme François Gagnon de St-Justin, Mlle Berthe Leblanc, M. Maurice Rivard, Mme Chs Trudel, Mlle Line et Jeanne Trudel, M. Raymond Lessard, M. R. Savoie, etc.

M. le Principal, félicita ses jeunes élèves dont il a droit d'être fier et qui font vraiment honneur à son initiative, puis M. Adrien Froment, inspecteur d'écoles, décrit en quelques mots son admiration et ses remerciements.

## Ile Dupas

Lundi matin, en l'église de l'Ile Dupas, eurent lieu les funérailles de Mme Pierre Dandonneau, née Catherine Courchesne, morte à l'âge de 86 ans. Le service funèbre fut chanté par le curé de la paroisse, M. Richard, assisté de M. Piette, curé de l'Ile St-Ignace et M. Blouin, vicaire à l'Ile St-Ignace.

La défunte était membre du Tiers-Ordre et dame de Ste-Anne. Les porteurs, tous neveux de la défunte étaient MM. Alfred, Jos., Victor et Emile Courchesne, Henri Richard, Eugène et Aimé Dandonneau. La quête fut faite par deux de ses nièces Mmes Edouard Courchesne et Joseph Chevalier. La chorale était sous la direction de Gérard Sylvestre.

La défunte laisse dans le deuil, un fils, Antoni Dandonneau, de Montréal; et trois filles Mesdames J. Farly (Marie), St-Barthélemi; O. Lavallée (Emérentienne), de Montréal; et Théodore Dandonneau (Gertrude), Ile Dupas; une soeur Olivine Courchesne, ses petits en-

fants, Marcel, Etienne, Claire, Pierrette, Yvon Lavallée, Montréal; le frère Pierre de Farnham; et Thérèse Dandonneau, Ile Dupas.

On remarquait dans le cortège, M. et Mme Antoni Dandonneau, M. et Mme J. Farly, St-Barthélemi; M. et Mme O. Lavallée, Montréal; Théodore Dandonneau, Hector Dandonneau, Sutton; Mlle Olivine Courchesne, MM. Etienne et Yvon Lavallée, le frère Pierre, M. et Mme Edouard Courchesne, M. et Mme Joseph Chevalier, M. et Mme Alfred Courchesne, Mme Edouard Courchesne, MM. Joseph, Victor Agapit, E. mile, Gérard Courchesne, Mlles Bernadette, Marcelle et Gilberte Courchesne, Mme Louis Dandonneau, Madeleine Dandonneau, Sutton; MM. Philippe, Hector, Paul-Emile et Aimé Dandonneau, M. et Mme Eugène Dandonneau, MM. Victor, Gérard et Louis-Victor Sylvestre, Mlles Hélène et Annette Sylvestre, Sylvestre Désy, Adrien Désy, S. Lavallée, R. Gainville, L. Rochette, A. Drainville, A. Farly, Geo. Moreau, Joseph et Henri Richard, les élèves et les religieuses du couvent de l'Ile Dupas, M. Moreau, A. Lemire, J. McQueeny, A. Latour, Albert Latour, Joseph Hérard, H. Chevalier, P. et O. Chevalier, Donat Degrandpré, V. Guertin, L. Fernet, J. Cayer, C. Farly, J. Cayer, R. Courchesne, tous de l'Ile Dupas; MM. Alfred Hyacinthe, Alphonse et J.-B. Mousseau, Arvin Désy, Camille Ducharme, E. Deveau, J.-B. Bellerose, Ch.-E. Bellerose, Jos. Bellerose, René et A. Désy, Wilfrid, Horace et Jos. Barrette, Paul Fernet, Wilfrid Sylvestre, J. Cardin, J. Fernet, de Berthierville.

Georgio Denis et L. Laporte, de St-Norbert; R. Guivremont, J. Chevalier, J. Bergeron, Jean Jos. et Côme Guévremont, Mme Pierre et François Massé, E. Laforest, H. Barthe, Monsieur P. E. Cournoyer, H. Laforest, R. Massé, Etienne Massé, O. Courchesne, Mlles F. Guévremont, Bernadette, Germaine et Marie Guévremont, Paul et J. Cournoyer, de l'Ile St-Ignace; A. Lincourt, G. Farly, Mlle Lacourse, St-Barthélemi; J. Laferrière, V. Langevin, P. Désy, M. et Mme Jos. Massé, St-Cuthbert.

## Offrandes de messes:—

M. Léopold Tétréault, Montréal; M. et Mme H. Dandonneau, A. Ferron, M. et Mme J. C. Farly, St-Barthélemi; M. et Mme O. Lavallée, M. et Mme Antoni Dandonneau, Montréal.

# LE THÉ 'SALADA' est délicieux

## Offrandes de fleurs:—

La compagnie d'assurance la "Prudential".

## Bouquets spirituels:—

M. et Mme J. Chevalier, les religieuses et les élèves du couvent de l'Ile Dupas, famille Vve Alfred Courchesne, G.-Aimé Dandonneau et Agapit Laurendeau, Maskinongé; Révé Sr Ste-Christine, Cong. Notre-Dame, Montréal.

## Sympathies:—

Famille McQueeny, J. Jules Gervais, famille Alfred Lemire, L'Assurance Prudential, Montréal; M. e. Mme Joseph Hérard, famille Adam et Mlle Gervais, Mlle Vitaline Sylvestre, et Mme Pelletier, famille Xavier Hérard, M. et Mme Lucien Laporte, St-Norbert; M. et Mme Alfred Courchesne, fils, famille J. S. Sylvestre, famille Albert Cardin, J.-S. Sylvestre, famille Albert Cardin, famille Vve Louis Dandonneau, Gérard Dandonneau, Montréal; M. et Mme Parenteau, Montréal; Mme Louis Bellerose, Berthier; famille Guilbeault, Montréal; M. et Mme Perpétue Courchesne, Sorel; M. et Mme C. E. Bellerose, Berthierville; famille P. Victor Sylvestre, M. et Mme A. Latour, Mme Vve A. Tétréault, Montréal; M. et Mme J. E. Sylvestre Désy, M. et Mme Edouard Courchesne, M. et Mme A. Laurendeau, Joliette; M. et Mme Albini Courchesne, Sorel, M. et Mme Donat Lavallée, Montréal, M. et Mme A. Ouellette, Montréal; Dr et Mme J. A. Manseau, Montréal; Sr Marie-Aimé, Joliette.

Nos sympathies à la famille.

## Montréal

M. et Mme Jérôme Cournoyer, de Montréal; sont heureux d'annoncer à leur parents et amis la naissance d'une fille baptisée Marie-Flore, Evelyn, Antoinette, Jacqueline. Parrain et marraine M. et Mme Ovide Turmel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Irène Lessard, tante de l'enfant.

## PETITES ANNONCES

**HOMME DEMANDE** pour approvisionner Consommateurs de Produits Domestiques Rawleigh. Vous aidons. Bons profits pour hommes énergiques. Pas d'expérience nécessaire. Travail agréable, profitable, digne. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh, Dépt. ML-495-53 Montréal, Canada.

## FERME A VENDRE

Ferme située à Saint-Justin, Rang Trompe-Souris; 84 arpents, vendra pour \$3,200; \$500 comptant, balance facile, raison majeure. S'adresser à Paul Leblanc, L'Epiphanie, Qué.

## ENCOURAGEZ

NOS ANNONCEURS.

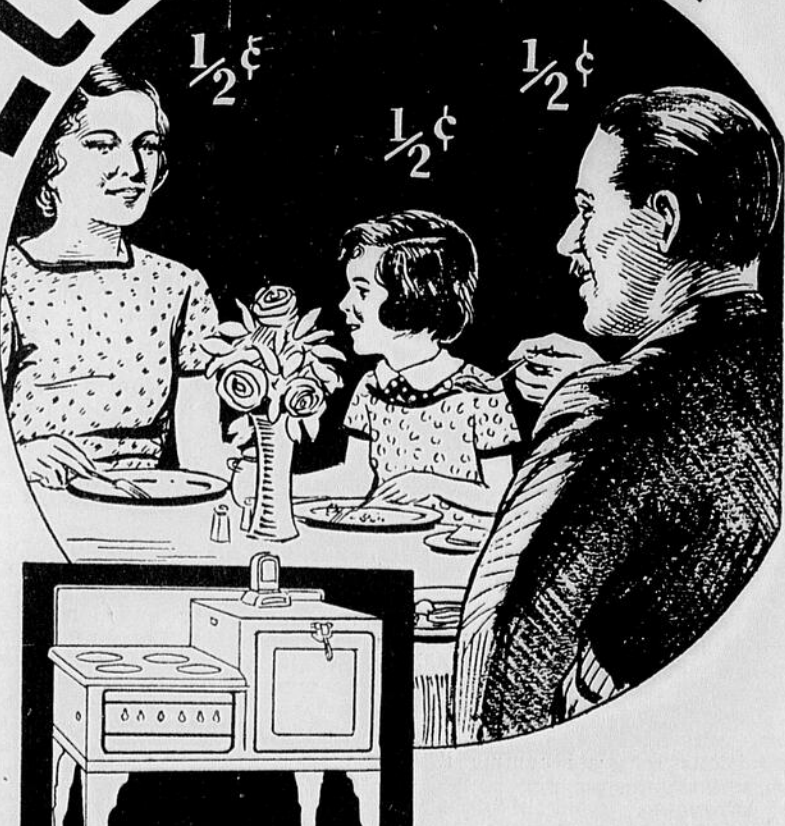
## POURQUOI VOUS DEVEZ CUISINER À L'ÉLECTRICITÉ

# la cuisson Électrique est

# ÉCONOMIQUE

Moins de \$3.00 par mois pour une famille de quatre... c'est le coût moyen de la consommation de courant électrique établi lors d'une récente enquête parmi 1,000 familles qui emploient couramment l'électricité pour cuisiner. Et ce coût modique n'inclut pas les économies additionnelles résultant de la préservation de la valeur nutritive des aliments, de l'absence de fumée et de suie dans la cuisine et par conséquent de lavage de rideaux et de redécoration des murs et plafonds moins fréquents.

Par l'opération soignée d'un poêle électrique, vous pouvez cuire tout un repas pour 1/2c. par personne et avec beaucoup moins de fatigue que par les autres méthodes.



Venez voir les plus récents modèles de poêles électriques qui sont exposés à notre bureau local... ou chez les autres marchands.

## THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

# AU CONSEIL DU COMTE DE MASKINONGE

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant ci-bas, copie du procès-verbal de la dernière séance du conseil de comté, tenue mercredi, le 11 mars, à Louiseville.

A une session générale du conseil Municipal du comté de Maskinongé tenue en la salle du conseil au Palais de Justice, en la ville de Louiseville, mercredi, le DIXIEME jour du mois de MARS 1937, à DIX heures de l'avant-midi, con-

formément aux dispositions du Code Municipal.

A laquelle session sont présents: —

M. Alfred Branconnier, maire de St-Didace, et Préfet; MM. Chs Edouard Martin, maire de la ville de Louiseville, W.-H.

Gagné, maire de la paroisse de St-Justin Raoul Robert, maire de la paroisse de St-Alexis des

Monts, Maxime Bourassa, maire du village de St-Paulin, Armand Lamy, maire de la paroisse de St-Léon, François

Bergeron, maire de la paroisse de St-Paulin, Philippe Vanasse, maire de la paroisse de St-Joseph de Maskinongé, Wilbrod Regnière, maire de Hunterstown, Eugène Branchaud, maire de la paroisse Ste-Angèle de Prémont, Adélar

de St-Paulin, Philippe Vanasse, maire de la paroisse de St-Joseph de Maskinongé, Wilbrod Regnière, maire de Hunterstown, Eugène Branchaud, maire de la paroisse Ste-Angèle de Prémont, Adélar Bergeron, maire de la paroisse de Ste-Ursule et Irénée Caron, maire de la paroisse St-Antoine de la Rivière du Loup, tous memres du conseil et formant le quorum sous la présidence de M. le Préfet.

Le Secrétaire-Trésorier est aussi présent.

Les procédés de la dernière séance sont lus et approuvés.

M. Armand Lamy propose, appuyé par M. Wilbrod Regnière, que M. Maxime Bourassa, maire du village de St-Paulin, soit, pour le prochain terme, nommé préfet du comté de Maskinongé.

Adopté unanimement.

M. Alfred Branconnier remercie des honneurs qu'on lui a faits à venir à ce jour et laisse son siège à M. Maxime Bourassa.

M. Maxime Bourassa reconnaît les mérites de son prédécesseur et espère pouvoir rendre des services à son comté. M. le Préfet, Maxime Bourassa, prête serment d'office et prend le siège présidentiel.

M. le Maire François Bergeron, après avoir examiné avec le conseil, des requêtes concernant nos chemins d'hiver, donne avis de motion d'un règlement aux fins d'amender le règlement existant concernant les chemins d'hiver dans le comté de Maskinongé.

M. le Maire Raoul Robert propose, appuyé par M. le Maire Adélar Bergeron, que la présente assemblée soit ajournée à deux heures de l'après-midi afin de permettre à Messieurs les Maires de prendre leur diner.

Adopté unanimement.

Advenant deux heures de l'après-midi, l'assemblée est continuée avec la même assistance et sous la même présidence.

M. le Maire Alfred Branconnier propose, appuyé par M. le Maire Raoul Robert, que MM. les maires W.-H. Gagné et Charles-Edouard Martin soient nommés conjointement avec M. le préfet, Maxime Bourassa, délégués du comté de Maskinongé.

Adopté unanimement.

Le Secrétaire-Trésorier donne communication des comptes de l'année 1936 et lecture du rapport de M. Jos St-Antoine, vérificateur.

M. le Maire François Bergeron propose, appuyé par M. le Maire Chs. Edouard Martin, que les comptes du conseil Municipal du comté de Maskinongé soient acceptés tels que vérifiés et que ceux payés avant autorisation soient ratifiés.

Adopté unanimement.

Le Secrétaire-Trésorier soumet au conseil un compte du Ministère de la Santé pour l'année 1936-1937 et pour le mois de juin 1935-1936 se chiffrant à la somme de \$901.97.

Après considération, prétendant qu'il y a une surcharge de trois-mois, M. le Maire Adélar Bergeron propose, appuyé par M. le Maire Irénée Caron, que M. le Préfet, Maxime Bourassa, soit autorisé à payer le compte de \$901.97, après avoir fait réviser ce compte par le Ministère de la santé.

Adopté unanimement.

Il est résolu que demande soit faite pour que les ventes de terres pour taxes municipales soient au mois de juillet au

lieu du mois de mars.

Il est résolu que demande soit faite que les frais occasionnés par l'assistance publique soient à la charge du Gouvernement.

M. le Préfet, Maxime Bourassa, attire l'attention du conseil concernant la navigation sur la Rivière du Loup.

M. le Maire Irénée Caron propose, appuyé par M. le Maire Chs Ed. Martin, que demande soit faite au député fédéral, Mtre J.-Emile Ferron, aux fins d'obtenir des octrois pour rendre la Grande-Rivière du Loup navigable pour le transport du foin et du Bois, soit en la faisant creuser, soit en y pratiquant un barrage.

Adopté unanimement.

Le Secrétaire donne communication d'une lettre de l'Assistant-Procureur Général, Edouard Asselin, adressée à M. Alfred Branconnier concernant le local pour la Cour de Circuit et pour la Cour de Magistrat à Louiseville.

M. le Maire Eugène Branchaud propose, appuyé par M. le Maire Irénée Caron, que tous les bureaux et la voûte actuellement occupés par l'ex-greffier et Secrétaire-Trésorier du conseil de comté soient livrés à M. Jean-Paul Chevalier, greffier de la Cour de Circuit et Greffier de la Cour de Magistrat.

En amendement M. le Maire Armand Lamy, après avoir considéré l'espace nécessaire, et, pour fournir un bureau au Greffier avec voûte et un bureau au Secrétaire-Trésorier avec voûte, propose, appuyé, par M. le Maire François Bergeron, que les Bureaux actuellement occupés par Mtre J.-E. Ferron soient livrés au Greffier de la Cour de Circuit et de la Cour de Magistrat, avec partie de la voûte vis-à-vis le dit Bureau.

Ont voté pour l'amendement:

MM. Raoul Robert, Alfred Branconnier, Armand Lamy, François Bergeron, Wilbrod Regnière, W.-H. Gagné, Chs. Edouard Martin et Adélar Bergeron.

Ont voté contre: —

Philippe Vanasse, Eugène Branchaud et Irénée Caron.

La motion en amendement est gagnée par cinq voix de majorité.

La motion principale étant mise aux votes.

Ont voté pour:

Le proposeur et le secondeur et M. Philippe Vanasse.

Ont voté contre: —

Raoul Robert, Alfred Branconnier, Armand Lamy, François Bergeron, Wilbrod Regnière, W.-H. Gagné, Chs Ed. Martin et Adélar Bergeron.

La motion principale est battue par cinq voix.

M. le Maire Armand Lamy propose, appuyé par M. le Maire Wilbrod Regnière, que M. le Préfet, Maxime Bourassa, soit autorisé à faire sans délai les travaux nécessaires pour fournir la voûte au Greffier Jean-Paul Chevalier, et à payer le coût des dits travaux.

Adopté unanimement.

Après quoi la séance est close.

## Pensée

Il y a des femmes, éteintes depuis des années, qui brusquement un beau jour, se mettent à brûler. On dirait qu'il n'y a eu qu'un commutateur à tourner.



### La plus grande mesure de SÛRETÉ pour le PRIX!

1-CARROSSERIES FISHER MONACIER A TOIT-TOURELLE

### LE SEUL AUTO DES PLUS BAS PRIX LES AYANT TOUS LES QUATRE

LES nouvelles carrosseries Fisher monacier à toit-tourelle sont construites comme une travée de pont . . . une coque d'acier solide sur une charpente d'acier solide. Elles présentent la protection du fameux toit-tourelle monopiece. La glace de sécurité se trouve dans toutes les fenêtres.

Et la sûreté du Chevrolet va encore plus loin—elle vous donne des freins hydrauliques perfectionnés—des \*genoux mécaniques et une direction à l'épreuve des chocs . . . puis un moteur à soupapes en tête plus puissant pour produire des reprises fulgurantes.

**\$732** (Coupé d'affaires à 2 places) ET PLUS MODÈLES MASTER DELUXE DEPUIS \$819  
Sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret en plus. (Prix sujets à changer sans avis.)

\*Sur les modèles Master de luxe.

# Le NOUVEAU 1937 CHEVROLET

IL N'Y A PAS DE DÉLAI QUAND VOUS COMMANDEZ UN NOUVEAU CHEVROLET



2-FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS



3-GLACE DE SÛRETÉ DANS TOUTES LES FENÊTRES



4-ROULEMENT DES GENOUX MECANIQUES\*

C-57B

JULIEN & VEILLET Louiseville, Qué.



ROYEZ-LE OU NON

Monsieur J.-N. Stephenson, de Benneville, Qué., a connu dernièrement une expérience nouvelle dans les pannes de moteur. Après des péripéties broyantes la voiture de ce dernier avançait cahin-caha par sauts et soubresauts, le tout indiquant qu'un cylindre ou plus ne fonctionnait pas. Il s'agissait tout probablement d'une bougie d'allumage fendillée et d'un court-circuit. Et voilà l'équipage qui s'arrête dans un spasme au garage voisin. La préoccupation à la mécanique s'avance et soulève le capot, puis s'éclate de rire. "En voilà une bonne! J'ai connu des cas où une vache, un cochon ou même un original avait arrêté une voiture mais c'est la première fois que je suis à même de constater les méfaits d'un rat". Le rôdeur à longue queue s'était tapé sur le dessus du moteur pour se réchauffer et avait établi un court-circuit entre deux bougies, qui sur le Oldsmobile 1936 sont logées au plan supérieur du moteur.

SANS RESPECT POUR LES LIMITES

Les limites de la vitesse en Ontario sont de 35 milles à l'heure sur la grand-route. L'observance de telles limites est peu respectée mais l'Ontario Motor League est convaincue que "la loi est la loi" et

qu'il faut se conformer à ces limites. Il existe cependant un certain sentiment en faveur d'un changement et d'une modification à cette loi cette loi que le conducteur ordinaire voudrait ensuite observer. Il est probable que la législature s'en occupera activement sous peu. Le gérant-général de la Ontario Safety League, Monsieur H. G. Fester est convaincu "qu'un maximum de 50 milles à l'heure avec les restrictions voulues répondrait aux exigences et recevrait l'appui de 95 p.c. des automobilistes". Toutefois, nous donnons ici les vitesses permises dans les différentes provinces du Dominion: Ile du Prince Edouard Prudence et sécurité"; Nouvelle-Ecosse, "Juste et raisonnable" (40); Nouveau-Brunswick, 40 milles, Québec, 30; Manitoba "Prudence et sécurité"; Saskatchewan, aux rencontres 35; Colombie-Britannique, 30; on toute autre vitesse permise par les écritaux.

LE STYLE ET LES VENTES

"Il se peut que les hommes en défraient le coût, mais je suis certain que les épouses, les jeunes filles et les fiancées sont les acheteuses des automobiles en 1937" disait un directeur de la division Pontiac récemment. Il faisait remarquer que le véhicule aujourd'hui est un article de style tout comme les fantaisies quelconques qui ont sur l'esprit

du sexe faible tant d'attraits et d'emprise. "La voiture moderne continuait-il est un article de ménage parce que chaque membre adulte de la famille s'en sert également. Tous savent qu'antérieurement à l'achat d'un article de ménage, il faut satisfaire à son sujet l'élément féminin de la famille. Il y a une intimité dans l'auto moderne comme le Pontiac 1937 qui s'identifie à l'apparat d'une toilette. Une femme s'embarque dans une voiture avec autant de délices qu'elle revêt une fourrure ou une toilette du soir. Elle a le souci de son apparence dans sa voiture neuve.

UN PROBLEME BRITANNIQUE

La Grande-Bretagne fabrique des automobiles mais doit importer le pétrole qui les alimente. Les statistiques nous révèlent que le total des produits et des sous-produits du naphtha importé en Grande-Bretagne au cours de 1936 atteint les 2,439 millions de gallons. Quant à la production domestique, on nous dit que du charbon on tire annuellement environ 75 millions de gallons. C'est là à peu près de 3 p. c. des exigences de ce pays et c'est dire que la Grande-Bretagne doit importer d'outre-mer environ 1,200 millions de gallons d'essence annuellement.

LA DESCENTE DES BILLOTS

On retrouve dans l'emploi toujours plus grand des camions motorisés dans le transport du bois l'expansion continue de l'industrie forestière canadienne. Même dans la forêt et sur les routes cahoteuses qui conduisent au moulin, les camions jouent un rôle prépondérant dans le transport des 3 millions de pieds cubes de bois que produit annuellement le Canada. Un camion Chevrolet, la propriété de John Campbell and Sons, de Westree, Ont., muni d'un essieu à propulsion transporte régulièrement 600 pieds de sapin sur un parcours de 10 mil-

les où il doit escalader deux pentes raides. Bien que ce même camion puisse transporter des charges beaucoup plus lourdes sur terrain plane, la maison précitée estime exemplaire la capacité du véhicule sur la route montagneuse et sous les conditions défavorables d'un travail de ce genre.

LA SECURITE L'HIVER

Parmi les facteurs de sécurité que l'on trouve dans les voitures à 6 et à 8 cylindres, Oldsmobile 1937, on en trouve quelques-uns qui prennent une importance capitale en hiver, comme le fait remarquer un ingénieur Oldsmobile. Le système de freinage super-hydraulique du Oldsmobile est de toute première importance dit cet ingénieur puisqu'il assure une pression de freinage égale aux quatre roues. De plus les freins du Oldsmobile gardent toute leur efficacité sous une température mauvaise parce que les tambours portent un triple sceau contre l'eau, la poussière et la neige. Pour compléter le système hydraulique, on trouve sur ces voitures un système entièrement indépendant de freinage mécanique que l'on peut mettre en mouvement par un levier commodément logé sous la planche de bord à gauche du volant. Sur les routes cahoteuses on est assuré d'un contrôle parfait de la direction grâce aux genoux-mécaniques du Oldsmobile et à sa direction centralisée qui se joignent pour donner à la voiture un braquage en ligne droite et éliminer la résistance du volant. En faveur d'un contrôle parfait sur les routes d'hiver on trouve les stabilisateurs doubles de roulement, à l'avant et à l'arrière, le centre surbaissé de gravité obtenu en abaissant le plancher de 3" sans sacrifier le dégagement de la route.

Les facteurs de sécurité qui donnent au conducteur une visibilité meilleure sous des conditions adverses sont les pare-brise plus large et plus inclinés qui éliminent l'éblou-

issement des rencontres; mentionnons aussi le système d'éclairage à multi-rayons dont l'efficacité est fort appréciée.

Ottawa ne modifiera pas sa politique d'immigration

Les restrictions imposées ces dernières années resteront en vigueur tant que la situation économique n'aura pas changé.

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de modifier sa politique d'immigration. C'est dire qu'il ne ouvrira pas les portes du pays à une immigration intense, apprenons nous de source autorisée. Les restrictions imposées à l'immigration depuis quelques années resteront en vigueur. Il n'y aura aucun relâchement dans la mise en vigueur des règlements à cet égard. L'attitude du gouvernement est hostile à une reprise intense de l'immigration et à un retour à l'état de choses qui existait avant 1930, apprenons-nous de la même source. Les autorités fédérales estiment que les conditions économiques au Canada ne sont pas favorables à une telle reprise. Cette déclaration est de nature à calmer les inquiétudes qu'avaient fait naître les discours de M. R.-B. Bennett et de sir Edward Beatty.

La poussée dangereuse Avant son retour au Canada, l'ancien premier ministre, M. R.-B. Bennett, avait parlé de la nécessité d'une distribution mieux balancée de la population dans l'Empire britannique. Il avait insisté particulièrement sur la population restreinte des Dominions. Un peu partout on a interprété ce discours de l'ancien premier ministre comme une demande en faveur de la reprise de l'immigration. Quant à sir Edward Beatty, il est souvent revenu sur la question de l'immigration depuis quelques années. D'autres personnages, tant du Canada que du Royaume-Uni, ont tenu un langage analogue, de telle sorte qu'il était devenu évident que des pressions étaient faites sur Ottawa pour adoucir la rigueur des règlements de l'immigration.

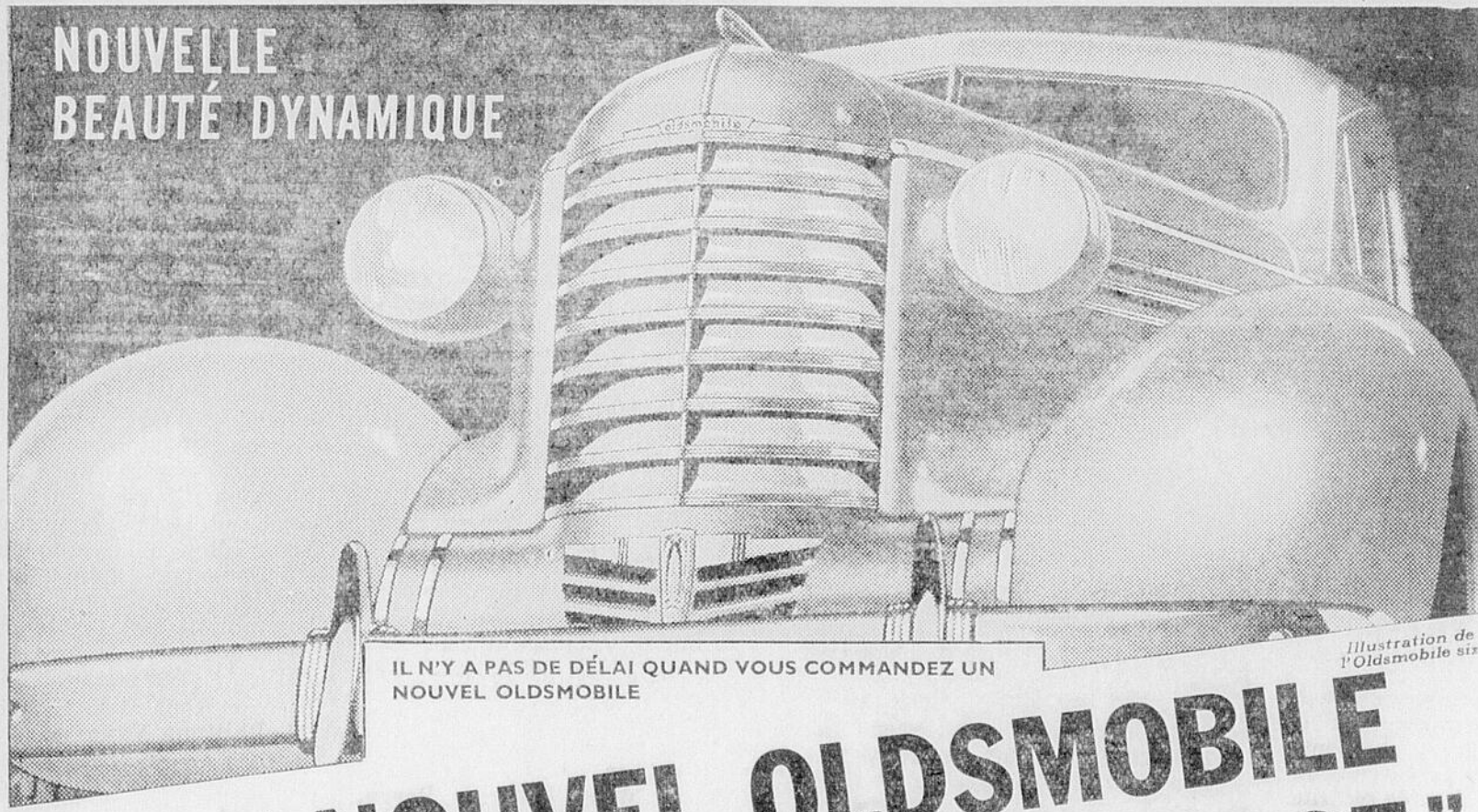
Des sociétés anglaises d'immigration travaillant de concert avec des sociétés canadiennes étaient particulièrement actives à cet égard. Le gouvernement fédéral n'a cependant pas voulu modifier la politique actuelle.

VALEUR NUTRITIVE DE L'AVOINE POUR L'HOMME

On avait déjà entendu préconiser la farine d'avoine pour l'alimentation des petits enfants; les qualités hygiéniques des gruaux d'avoine n'ont échappé à personne, mais on semblait ignorer jusqu'ici toute la valeur que renferme l'avoine au point de l'alimentation humaine. Un article publié par M. Edward Paul dans son Journal d'Hygiène nous apprend, par exemple, que c'est à un usage fréquent de mets d'avoine que le peuple Ecossais doit sa vigueur et sa santé, son courage, son énergie, son endurance et son agilité. Il donne aussi, comme exemple frappant, la bonne influence que l'avoine exerce sur le sang et les muscles du cheval. C'est à l'avoine que celui-ci doit sa pureté de sang, ses belles formes et sa force de résistance.

En Allemagne, où la nourriture de la population est comme en Irlande composée surtout de pommes de terre, on rencontre beaucoup de scrofuleux. La maladie appelée pellagra est l'apanage des Italiens qui se nourrissent surtout de maïs. Les Indous et les Chinois sont rendus mous par une trop grande consommation de riz etc.

Seules les populations dont le fond de l'alimentation est l'avoine, se portent vraiment bien et sont vraiment fortes. C'est que l'avoine est tout simplement une nourriture plus naturelle qui contient plus de force nutritive et moins de matières inutiles ou nuisibles que la pomme de terre, le maïs et le riz.



"LE NOUVEL OLDSMOBILE DICTE LA MODE POUR 1937"

PLUS élégamment profilé que jamais, l'Oldsmobile se révèle comme le type d'élégance pour 1937. Voyez cet Oldsmobile plus gros et plus beau... goûtez le luxe de ses intérieurs spacieux... et remarquez la sûreté additionnelle de sa nouvelle carrosserie Fisher monacrier à toit-tourelle. Prenez ensuite le volant d'un nouvel Oldsmobile six pour éprouver l'action fulgurante de son moteur de 95 chevaux. Vous trouverez que la possession et l'usage d'un Oldsmobile sont exceptionnellement économiques.

- L'AUTO QUI A TOUT pour 1937
- Empattement plus long
  - Carrosseries plus grosses, plus spacieuses
  - Moteurs plus puissants
  - Embrayage amélioré
  - Nouvelles carrosseries Fisher monacrier à toit-tourelle
  - Freins superhydrauliques
  - Nouvelle construction améliorée de l'essieu arrière
  - Deux nouveaux stabilisateurs
  - Roues à genou mécanique prouvée
  - Ventilation Fisher sans courants d'air
  - Nouvelle direction centralisée

PLUS GROS - PLUS BEAU - PLUS SÛR QUE JAMAIS

PRIX DEPUIS \$1065

(Coupé sport 6 cyl. avec sièges opéra)

Sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., taxes du gouvernement, licence et fret en plus. (Prix sujets à changer sans avis.)

IL Y A AUSSI DES MODÈLES 8 CYLINDRES

Julien & Veillet, Louiseville, Qué.

Lisez et Faites Lire L'ECHO DE ST-JUSTIN

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



LE MANQUE D'ARGENT N'EST PAS UNE EXCUSE POUR NÉGLIGER SON APPARENCE.

Il n'est pas de jour ou je ne trouve dans mon courrier des lettres nombreuses dans lesquelles des cousines se plaignent de ne pas avoir l'argent nécessaire pour leur permettre de soigner leur apparence...

Avec de l'argent on peut s'acheter les plus récentes importations en fait de robes, costumes, chapeaux, cela je le concède. Avec de l'argent on peut confier son corps ou son visage aux meilleures professionnelles du message, fréquenter les salons de beauté les plus élégants ou les services coûtent les plus chers cela aussi je l'admets.

La raison pour laquelle mes cousines plus humbles peuvent acquérir cette belle mine qui fait souvent l'envie de cousines plus riches, c'est qu'elles se donnent la peine d'étudier les moyens à leur portée pour soigner leur apparence.

dollar.

L'autre jour je recevais la visite d'une dame qui, victime elle aussi de la dépression, avait fait une longue maladie à la suite de la ruine de son mari.

Si vous ne savez que faire pour améliorer votre apparence, sans pour cela vider votre bourse demandez mes feuillets sur les sujets qui vous intéressent.

J'ai publié, je le répète, toute une série de feuillets sur les soins de beauté, soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; développement du buste, enlèvement des poils follets la maigreur, l'obésité, etc. etc.

Cousine Blanche

Bonne nouvelle pour nos industrie domestiques

Un comptoir d'art et d'artisanat domestiques à l'enseigne de l'Araignée D'or.

On parle beaucoup depuis quelque temps, de petite industrie et d'artisanat domestique. Pour la première fois, croyons-nous, les artistes et les artisans de chez nous pourront bénéficier du concours précieux d'un comptoir de vente spécialisé uniquement dans les produits domestiques.

C'est à monsieur Albert Olivier que revient le mérite de cette initiative précieuse... et courageuse. Il ne manquera pas de gens pour s'étonner qu'on espère s'assurer une clientèle durable avec des produits domestiques.

M. Albert Olivier entend démontrer que les travaux exécutés chez nous peuvent faire bonne figure, non seulement dans les chalets et "maison d'été", mais aussi dans les

maisons les plus sévères sous le rapport de la distinction et du chic. Depuis le simple bibelot de fer forgé, de bois sculpté, de terre cuite, jusqu'aux meubles de salon, sans oublier les tentures, les tapis, les tapisseries murales, etc...

Il faudra, pour arriver à ce résultat, orienter la production privée, suggérer des modèles vraiment originaux, pousser à des recherches personnelles, exiger beaucoup de soin dans l'exécution, afin que les produits ouverts par nos gens aient véritablement du chic, du cachet, et qu'ils ne soient pas de simples copies inspirées de modèles étrangers.

Notre production domestique locale devra porter un caractère très personnel. Il faudrait arriver à créer un genre trifluvien... Cela demandera de la patience, du doigté, de la collaboration. La collaboration même des pouvoirs publics.

Le geste de monsieur Olivier prend figure d'un geste d'utilité publique. Son comptoir de vente aidera nos gens à écou-

ler leurs travaux. Il stimulera leur activité en lui fixant un but. Et il permettra à nos maisons, à nos hôtels surtout de se donner un visage plus intime, plus accueillant, plus français, plus trifluvien!

Les artistes et les artisans qui voudraient bénéficier des avantages que leur offre M. Olivier peuvent entrer en relations avec lui en écrivant à L'Araignée d'Or, 856, Notre-Dame, Trois-Rivières. Le comptoir ouvrira le 1er mai prochain.

Le Tisserand.

CA PRESSE!

Depuis plusieurs décades des sociologues avertis ont déploré l'exode des campagnes vers les villes et ont prêché le retour à la terre.

Ces mêmes sociologues, dans leur sagesse, puisée à la source même de toute saine doctrine sociale; les Encycliques des Papes, ont soutenu pendant des années qu'il était immoral et anti-national de faire vivre à ne rien faire, aux dépens de l'Etat, une foule de chômeurs qui voulaient et qui pourraient travailler, dans un pays comme le nôtre, pays aux vastes ressources naturelles non-développées.

Il est évident que ces gens ont prêché dans le désert pendant longtemps. Dans certains milieux l'on se rend compte, aujourd'hui qu'ils n'avaient pas tort. Une étude plus suivie et approfondie des résultats de la politique de secours directs, politique anti-sociale érigée en institution comme palliatif au chômage, démontrerait qu'ils avaient raison.

L'enquête conduite par la Commission Nationale de Placement, l'automne dernier, n'a-t-elle pas démontré le bien-fondé de leurs assertions. Encore ces jours derniers, des rapports de plusieurs enquêtes, entreprises par diverses associations de bienfaisance, à Montréal, nous prouvent une fois de plus qu'ils avaient raison et attire l'attention publique sur la situation révoltante et angoissante que l'on trouve dans la Métropole canadienne présentement.

Sur cent familles secourues par l'Etat; 23 souffrent d'une perte

complète ou d'un abaissement du niveau moral, 9 vivent dans des conditions de logement conduisant directement à l'immoralité, 7 sont tellement dépourvus de vêtements que les enfants ne peuvent aller à l'école, les enfants de 14 familles sont complètement laissés à eux-mêmes; sur ces cent familles, il se trouve 30 cas d'incapacité totale ou partielle, 19 cas de mal-nutrition inquiétante.

Les détails de ces rapports constituent une condamnation formelle des secours directs, même comme solution temporaire au problème du chômage.

Il est temps que l'opinion publique se réveille, se renseigne et agisse!

Une telle situation n'a pas droit d'exister dans un pays comme le Canada, où il y a tant de terres à mettre en culture, tant de ressources naturelles de toutes sortes à développer.

Il est temps que l'opinion publique adopte la colonisation, prise dans son sens large, comme remède à cette plaie hideuse des secours directs.

Il faut coloniser notre pays!... Ca presse!...

J.-B. Lanctôt.

Bénéfices possibles en aviculture

Ce que révèle la comptabilité de 465 basses-cours sous observation. — Profit de \$1.65 par poule, 50,000 poules

Les autorités du ministère de l'Agriculture croient opportun de faire connaître au public quelques chiffres documentaires extraits d'un rapport spécial sur l'aviculture.

Il s'agit du résultat des opérations de nombreuses basses-cours établissant les bénéfices réalisables par l'exploitation rationnelle d'un poulailler sur la ferme. Les chiffres démontrent que les cultivateurs s'adonnant sérieusement à l'élevage des volailles trouvent dans cette occupation non seulement, une com-

pensation raisonnable pour les travaux et l'attention qu'elle réclame, mais que, compte tenu de la mise de fonds requise, cette branche importante de l'agriculture constitue, bon an mal an, l'une des sources de profits les plus certaines de l'exploitation d'une ferme.

Les 465 basses-cours observées sont disséminées dans tous les districts agronomiques de la province. Elles sont exploitées dans des conditions ordinaires et sont la propriété d'aviculteurs débutants organisés en cercles avicoles. Le ministère de l'Agriculture fournit à chaque exploitant un livre de comptabilité dans lequel celui-ci est tenu d'enregistrer recettes et dépenses quotidiennes se rapportant au poulailler. L'aviculteur fournit en plus un état de son inventaire au début et au terme de l'année. C'est de la compilation de ces bilans que proviennent les chiffres pour l'année 1936.

Sur 465 poulaillers, 450 ont rapporté des bénéfices dont la somme moyenne s'élève à \$183.56 par exploitation. Quinze basses-cours ont enregistré un déficit attribuable, en majeure partie, à des causes extraordinaires, telles que vol, accident ou maladie du propriétaire. Le bénéfice par poule est de \$1.65, tandis que la population moyenne d'un poulailler est de 111 poules et celle des poussins élevés s'élève à 320 unités.

Ces chiffres font état d'un intérêt de 5% sur le capital investi. On porte également au compte de profits et pertes 5% pour la dépréciation des constructions et du matériel d'exploitation.

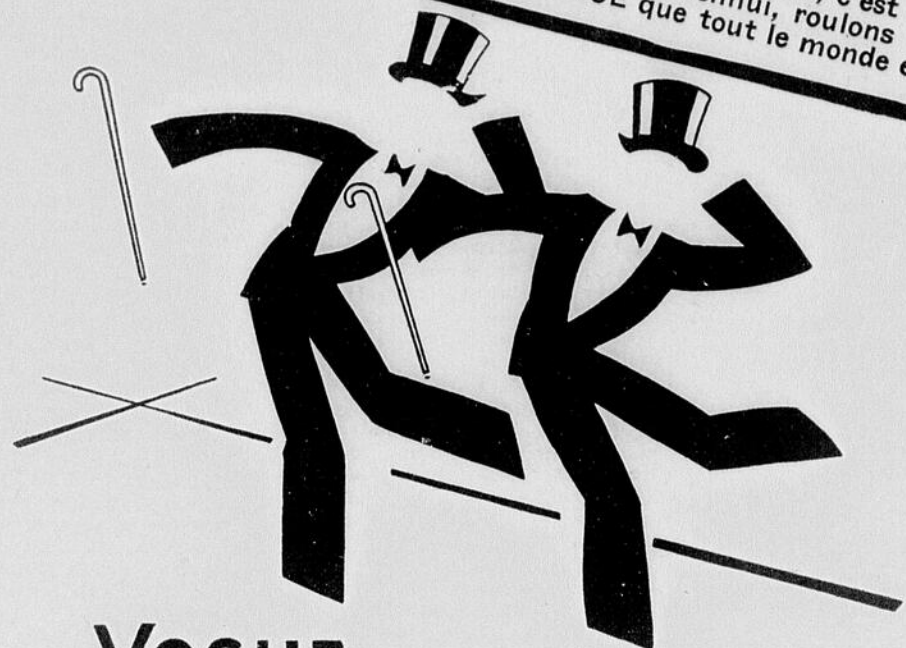
Du fait que ces chiffres sont fournis mensuellement, sous la signature d'aviculteurs résidant dans toutes les parties de la province, qu'ils couvrent les opérations de basses-cours représentant une population de 50,000 poules près, ils nous semblent constituer une documentation très utile et non équivoque quant aux chances de succès à attendre d'une entreprise avicole bien conduite.

Les membres des cercles avicoles tiennent cette comptabilité qui leur permet de mieux diriger leur entreprise; mais, ce qui prouve davantage l'utilité d'une bonne comptabilité c'est que les éleveurs ayant déjà appartenu à ces cercles réclament encore le livre de comptabilité avicole.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

VOGUE est en Vogue! TABAC À CIGARETTES VOGUE 10¢ le paquet VOGUE signifie VALEUR

Les flots nous roulent: voguons Vers de nouveaux rivages, c'est la vie! Et, pour chasser l'ennui, roulons Une VOGUE que tout le monde envie!



## Les syndicats patronaux

Une organisation qui s'impose

Un vigoureux élan a été donné dans notre province, depuis quelques années, à l'organisation ouvrière.

En face des syndicats neutres, qui se sont répandus des Etats-Unis au Canada et placent nos travailleurs sous la direction d'hommes étrangers à notre nationalité et à nos croyances, s'est dressé peu à peu, lentement mais sûrement, le syndicalisme catholique. L'oeuvre s'est heurtée à bien des obstacles. J'ai raconté ailleurs ce travail héroïque et l'admirable ténacité de ses principaux artisans. (Le Syndicalisme catholique au Canada. Ecole Sociale Populaire, No 267).

Aujourd'hui, la Confédération catholique des Travailleurs du Canada — la C.T.C., comme on dit couramment — comprend 43,000 adhérents répartis dans tous les milieux. Elle agit comme le levain au sein de la classe ouvrière. Les patrons ne peuvent plus l'ignorer. Même auprès des gouvernants, ses opinions ont leur poids.

Mais pour que le programme tracé par les Souverains Pontifes se réalise, pour que les deux classes travaillent ensemble à établir l'ordre et la paix, il faut qu'à l'organisation ouvrière catholique corresponde une organisation patronale catholique. Ce sont les deux piliers d'une même voûte. L'édifice reste inachevé si l'un ou l'autre fait défaut. Et l'accord qui devrait exister entre employeurs et employés manque de cohésion et de stabilité.

Faibles, les ouvriers comprennent de plus en plus les avantages de l'union. Ils se groupent assez facilement. Il n'en est pas ainsi des patrons. La plupart sont d'esprit indépendant. Ils entendent mener leur entreprise à leur guise, sans que leurs employés ou d'autres patrons viennent s'en mêler.

D'où la difficulté en tout pays

d'établir des associations patronales. Pie XI le constatait dans son encyclique Quadragesimo anno. Nous regrettons beaucoup, écrit-il, qu'elles soient si rares." Aux obstacles ordinaires s'ajoutent, dans un pays comme le Canada, ceux qui naissent des différences de langue et de religion.

Le souverain Pontife insiste cependant sur les bienfaits qu'apporteraient à la société les groupements corporatifs, c'est-à-dire les organisations qui réuniraient "les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent". Employeurs et employés d'une même industrie formeraient ainsi un seul corps professionnel; mais — c'est une autre remarque du Souverain Pontife — chaque groupe aurait quand même son organisme distinct, son syndicat, qui s'occuperait de ses intérêts particuliers.

Là est le salut. Et il faudrait bien que nos patrons canadiens-français se décident à la comprendre. Plusieurs autres pays nous donnent l'exemple: la Hollande, la Belgique, la France. Des organisations d'industriels catholiques y existent. Leur rôle est de plus en plus important et bienfaissant.

Quelques syndicats patronaux, il est vrai, se sont formés chez nous, entre autres à Québec et dans le diocèse de Chicoutimi. On ne saurait trop les louer. Mais leur nombre restreint les empêche d'opérer le travail de collaboration qui s'impose avec les syndicats ouvriers.

Nombreux cependant sont nos industriels catholiques. Quelle belle oeuvre ils pourraient accomplir s'ils voulaient suivre en ce domaine les directives de l'Eglise! Pourquoi ceux d'un même centre ne commencent-ils pas par se grouper entre eux pour étudier la situation et mieux connaître la doctrine sociale des encycliques?

Une fois renseignés, unis les uns aux autres, ils agiront. Ils bâtiront le pilier qui manque à la voûte de l'édifice. Ils s'achemineront vers la corporation bienfaisante.

Joseph-Papin Archambault, S.J.  
L'Ordre Nouveau".

## Le cardinal Villeneuve et l'abbé Groulx

Son Eminence assiste au cours de M. l'abbé Groulx. Elle le fait sans se faire annoncer. La signification de ce geste.

Le Cardinal Villeneuve, primat de l'Eglise canadienne vient de faire une démarche qui prouve jusqu'à quel point il est attentif à tout ce qui peut être utile à notre peuple.

Sans se faire annoncer, sans même que M. l'abbé Groulx en ait eu vent, voilà que son Eminence quitte son palais cardinalice, fait trêve à ses nombreuses et si hautes préoccupations, et va écouter notre grand historien.

Pourquoi? "C'est pour voir si les Québécois suivent ces cours que je suis venu sans avertir, dit Son Em. qui ajoute aussitôt: Et je vois que vous êtes venus pour écouter l'historien. C'est un grand sujet de fierté pour moi".

Quelle magnifique leçon et quel splendide témoignage! L'abbé Groulx n'a pas plus sollicité la Société St-Jean-Baptiste de Québec de l'inviter à aller y donner des cours qu'il aurait songé à se permettre d'inviter le Cardinal à aller l'entendre.

De même, dans un autre ordre d'idées, l'abbé Groulx n'a pas sollicité Claude Henri Grignon, farouche pamphlétaire, esprit indépendant et entier s'il en fut jamais dans nos lettres, de lui consacrer dans ses derniers pamphlets, un article qui rait encore plus d'honneur à celui qui l'a écrit qu'à l'écrivain qui en est l'objet.

De même encore, ce n'est pas lui, on peut en être sûr, qui a sollicité les jeunes nationalistes du Québec de faire son buste et de le répandre à travers la province.

Elles ont dû lui faire violence pour lui arracher un consentement à "les" laisser faire.

Le buste qu'elles voudraient voir dans tous les foyers où bat un coeur canadien-français, ce n'est point pour glorifier un homme qui n'est pas en quête d'applaudissement ni de suffrages, qu'elles cherchent à le répandre.

La raison, l'unique raison, c'est Valdombre qui la donne. Les jeunes auraient dit: c'est pour aider à mieux faire connaître son oeuvre. Valdombre, qui cite un passage de l'abbé Groulx, se fait plus direct et plus personnel en employant un langage qui s'applique à l'abbé lui-même dans son oeuvre: "Ecoutez-le, je vous en prie, écoutez-le, c'est à vous qu'il s'adresse, c'est à moi, c'est à la jeunesse d'aujourd'hui, c'est aux battus d'hier, c'est à nous tous, écoutez-le".

Le Cardinal Villeneuve, du haut de son autorité de prince de l'Eglise, du fond de son coeur de "gardien de la cité", comme on disait autrefois des évêques de France, de toutes son âme patriote, confie à ses ouailles de Québec qui sont allés écouter l'abbé Groulx, "c'est un grand sujet de fierté pour moi".

Pour mieux l'écouter, pour mieux le comprendre, pour mieux le suivre dans ses leçons de grandeur et de fierté, les jeunes qui se rendent compte de la terrible réalité qui les entoure et les asphyxie, veulent placer dans leur entourage immédiat l'effigie de celui-là qu'ils considèrent comme leur maître pour s'inspirer de son labeur, de sa ténacité en des lendemains meilleurs et puiser dans la robustesse de son patriotisme, le courage de travailler à se créer un avenir respirable.

Que ceux déjà nombreux qui ont commandé ce buste prennent patience. Déjà la livraison va bon train. Que les autres se hâtent en nous aidant. Nos amis sont à leur disposition dans chaque région. Ne comptez pas sur le voisin. Ecrivez-leur, écrivez-nous, en vous rappelant que vous n'avez pas affaire aux "magasins à chaîne". Vous avez affaire à des jeunes qui se dévouent pour vous servir. Donnez-leur une chance, mais donnez-la leur. Pas demain, tout de suite. Faire sa part, toute sa part, comme des hommes, c'est cela seul qui compte.

Ecrivez à Maurice Sarrazin, "Les Jeunes Patriotes du Canada français", 4318 rue St-Hubert, CH. 7985, en envoyant d'avance le prix de votre commande, soit \$1.75 par buste commandé pour Montréal, \$2.00 pour l'extérieur et, sans tarder, la livraison vous en sera faite.

(Comm.)

## LA REGENCE VA ECHOIR AU DUC DE GLOUCESTER

Si le roi tombe malade ou si un mineur monte sur le trône d'Angleterre Londres. — Le bill de régence qui a passer en deuxième lecture aux Communes pourvoit au maintien de l'autorité royale en dépit de toute éventualité.

Il stipule qu'une régence sera établie advenant l'avènement d'un mineur au trône ou l'impossibilité pour le roi d'exercer ses fonctions à cause de la maladie. Il autorise aussi la formation d'un conseil d'Etat lorsque le souverain quittera le Royaume-Uni comme cela se produira quand le roi se rendra aux Indes à l'occasion du Durbar impérial.

Le régent — le premier adulte en ligne de succession — serait le duc de Gloucester, s'il arrivait que sa nièce, la princesse Elisabeth, âgée de 10 ans, fille du roi et de la reine, succédât au trône avant d'avoir atteint 18 ans. Il serait pareillement régent si le roi était terrassé par la maladie.

Ce bill a été présenté à la demande du roi lui-même. Dans son récent message au parlement, le roi avait rappelé que son père Georges V s'inquiétait sérieusement d'être empêché par la maladie de remplir ses fonctions.

Le conseil d'Etat serait composé du mari ou de l'épouse du souverain et des quatre adultes les plus proches du trône, soit les ducs de Gloucester et de Kent, la princesse royale com-

tesse de Harewood et le prince Arthur de Connaught.

Il est prévu qu'un groupe de hauts personnages comprenant le président de la Chambre des Communes déciderait si le roi est suffisamment malade pour devoir être remplacé par un régent.

## TRES GALANTS

Je tiens la petite histoire que voici d'un de nos lecteurs:

Dans une voiture du Subway, sept hommes et une femme sont assis sur des banquettes parallèles. Des dames et jeunes filles, obligées de rester debout, foudroient de regards méprisants ou indignés les sept messieurs assis, qui paraissent bien décidés à ne céder leur place sous aucun prétexte.

Entre une femme portant un bébé...

Lectrices, qui s'est levé pour céder la place!... Vous avez deviné c'est la femme; les sept messieurs sont restés confortablement assis jusqu'à destination.

\* \* \*

Premier soldat. — Il faut dire peu à peu.

Deuxième soldat. — Non, il faut dire, "peu à peu".

Un officier qui a entendu la dissertation. — Taisez-vous, ignorants! Ce n'est pas: "peu à peu", ni "peu à peu" qu'il faut dire, mais bien "PEU HA PEU", l'h est aspiré.

Pour plus de sécurité, confiez donc vos assurances à  
**Theophile LAFONTAINE**  
Représentant des meilleures Compagnies d'assurances  
feu, vie et accidents  
**ST-BARTHELEMI, P. Q.**

Tél. 44

B. P. 44

## Marchand & Vanasse

Avocats et Procureurs

75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Heures de bureau:  
9 à 12 hrs a.m.  
2 à 5 hrs p.m.  
7 à 8 hrs p.m.

Tél. 51

## Dr Willie WALKER

Chirurgien - Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent

LOUISEVILLE

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m à 9 p. m.

## Dr Robert Trudel

DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas

38 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:  
AMherst 5932

## Dr A.-D. MILOT,

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL

TEL. 21

## Dr Ulysse Laferrière

MEDECIN - CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

TEL. 30

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

EMILE GRANGER

B. Ph. O. O. D.

Optométriste et Opticien  
MASKINONGE, P. Q.

TEL. 30

PHARMACIE GRANGER

Spécialités: Prescriptions, Médicines brevetées, articles de caoutchouc, etc.

Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.

MASKINONGE, P. Q.

Téléphone 117.

## G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

TEL: 592

## Georges-Henri ROBICHON,

C.R., O.B.E.

Avocat.

EDIFICE AMEAU

Coin Notre-Dame et Alexandre,  
TROIS-RIVIERES, P. Q.

## ECOLE COMMERCIALE SAVOIE

Sainte-Ursule, Cité Maskinongé

COURS COMMERCIAL COMPLET.

Attention spéciale à l'anglais, à la comptabilité, à la sténographie et au droit.

PREPARATION AU CLASSIQUE.

# NOUVELLES LOCALES

Le Euchre-Séance de samedi dernier fut un réel succès. La salle paroissiale était remplie à sa pleine capacité. Près de deux cents cadeaux furent distribués aux vainqueurs. La comédie fut également bien goûtée du public car les acteurs s'acquittèrent de leur tâche d'une manière admirable. En somme, les résultats furent plus que satisfaisants.

Dû au manque de certains détails nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine un rapport plus détaillé.

Plusieurs personnes se préparent à profiter de l'excursion du Canadien-National qui aura lieu samedi, le 13 courant pour Montréal et dont le prix de passage n'est que de \$1.20, aller et retour.

M. W. H. Gagné, maire de la paroisse est allé assister à une séance régulière du Conseil de Comté qui fut tenue à Louiseville, mercredi.

M. l'abbé Paul Chartier, vicaire à St-Narcisse, Clé Champlain et ancien vicaire de St-Justin était de passage au presbytère, mercredi.

Mlle Marie-Rose Lajoie nous est revenue après un séjour de deux mois à Montréal.

M. Pierre-Aimé Dugré qui était à La Malbaie depuis plusieurs semaines était de passage dans sa famille dimanche est reparti lundi, pour Donnacona, Qué.

Mlles Aimée-Rose Duhamel et Madeleine Bourgeois de Montréal sont venues passer la fin de semaine à St-Justin.

M. Albert Gagné est actuellement à Montréal où il doit suivre un traitement d'une dizaine de jours à l'Hôpital Hôtel-Dieu.

M. et Mme Alcide Bergeron de St-Charles de Mandeville étaient de passage à St-Justin, lundi.

Mme Jos Bergeron de Montréal est venue passer la fin de semaine à St-Justin.

Mme Walter Gagnon de Montréal était également à

St-Justin en fin de semaine. M. P. O. Pquette est allé passer quelques jours à Montréal et Lachine, dernièrement.

Mlle Yvonne Cloutier de Montréal était de passage à St-Justin en fin de semaine.

M. l'abbé Pierre Boulay de Ste-Ursule est venu prêter son concours à notre curé, dimanche dernier, et y chanta la grand-messe.

Mme Armand Paquin du Cap de la Madeleine passe actuellement quelques jours chez son père, M. Aimé Dupuis.

M. Wilfrid Duchesnay de Montréal était chez son père M. O. Duchesnay dimanche.

Mme Albert Pichette de Montréal était à St-Justin en fin de semaine.

M. Robert Vézina est allé passer la fin de semaine à Montréal.

M. Ange-Albert Alarie de Charlemagne est venu rendre visite à son père, M. Adem Alarie, dernièrement.

M. l'abbé Joseph Mongrain, curé de St-Joseph Mékinac était de passage au presbytère, ces jours derniers.

Mlle Desjardins de Ste-Elizabeth de Joliette était de passage en fin de semaine chez M. Auguste Alarie.

M. et Mme Pierre Drainville sont de retour d'un voyage de 5 jours à Montréal, chez des parents.

M. l'inspecteur Froment fait actuellement la visite de nos écoles.

M. Olaüs Dupuis de la Maison Massey-Harris est actuellement à St-Justin.

Mlle Bernadette St-Antoine de Montréal en promenade pour quelques jours chez son grand-père M. Pierre St-Antoine.

Mlles Noëlla, Clémence et Olive Vertefeuille étaient de passage chez leur oncle Alide Gravel de Maskinongé, lundi.

## Conseil Municipal de St-Justin

Séance régulière du conseil municipal de la paroisse de St-Justin, tenue en la salle publique de la dite paroisse, lundi le premier mars 1937, à 2 heures P.M. et où sont présents M. le maire W.-H. Gagné et MM. les conseillers Alphonse Savoie, Nap. Gaboury, Irénée Clément, Léonard Gagnon, Ovide Trudel et Paul Baril formant quorum, le secrétaire trésorier y est aussi présent.

Après lecture et approbation du rapport de la dernière séance il est procédé comme suit.

Province de Québec, Municipalité de la paroisse de St-Justin.

Règlement 147. Aux fins de diviser la municipalité en six arrondissements distincts pour fins électorales.

Attendu qu'il est d'intérêt public que la municipalité pour fins électorales des membres de son conseil soit divisée en arrondissement distincts appelés sièges.

Attendu l'avis de notion du conseiller Irénée Clément à la séance du conseil tenue le premier février 1937.

Il est en conséquence ordonné et statué par règlement du conseil: Qu'à compter de la mise en vigueur du présent règlement, tout le territoire couvert par les limites de cette municipalité soit divisé pour fins d'élections des membres du conseil municipal de la paroisse de St-Justin en six arrondissements ou divisions distinctes dont chacune d'elles devra être représentée au conseil par un membre du conseil ou conseiller. Cette division sera numérotée consécutivement de un à six inclusivement et répartie comme suit: Le siège No 1, comprendra les concessions du Petit et du Grand Trompe Souris. Le siège No 2, comprendra le rang de la concession Nord Est de l'Ornière, distraction faite de la partie ci-après affectée au siège du village. Le siège No 3, comprendra toute cette partie de la concession Nord Est de l'Ornière, comprise entre les résidences de M. Paul Baril inclusivement jusqu'à celle de M. P.-O. Paquette, aussi inclusivement. De même cette partie de la concession Sud Ouest de l'Ornière, savoir les lots 214, 231, 232 et 233 du cadastre de St-Justin.

Le siège No 5, comprendra la partie de la concession Sud Ouest de l'Ornière, celle du Ruisseau des Aulnes aussi que le Premier, Deuxième et Troisième Rang de Lanaudière et le Ruisseau des Aulnes.

Le siège No 6, comprendra la concession Nord Est du Bois-Blanc et le quatrième Rang de Lanaudière.

Enfin le siège No 6, comprendra la concession Sud Ouest du Bois Blanc, celle du Petit Bois-Blanc et le cinquième et sixième Rang de Lanaudière. Le présent règlement entrera en force dans les délais légaux de publication.

Proposé par le conseiller Irénée Clément et résolu que la considération du présent règlement soit ajournée à séance subséquente.

Le conseiller Nap. Gaboury proposé et appuyé par le conseiller Irénée Clément que le compte de l'inspecteur Denis Lefebvre au montant de sept piastres et treize cents soit approuvé et payé.

Proposé par le conseiller Nap. Gaboury et appuyé par le conseiller Paul Baril, que M. Arthur Carufel soit nommé surveillant des travaux qui doivent s'effectuer à l'ébouli du chemin de front de la propriété de M. Onésime Alarie.

Le conseil prend communication d'une lettre datée à Trois-Rivières le 25 février 1937 signée par Frs Desilets, avocat et procureur de Edouard Sicard par laquelle il réclame une somme de \$141.85 dont \$30.00 qu'il aurait payé ou qui ne lui aurait pas été crédité 9.60 en paiement, de déplacement de clôture sur le rang de l'Ornière. \$2.25 pour travaux qui lui ont été chargés et qui ne lui appartenaient pas et les intérêts.

Proposé par le conseiller Irénée Clément appuyé par le conseiller Paul Baril que la présente lettre soit transmise à l'avocat Fortunat Lord pour défense.

Proposé par le conseiller Irénée

Clément appuyé par le conseiller L. Gagnon qu'avis public soit donné à tous les propriétaires et possesseurs de chiens les invitant à payer d'ici le 20 mars 1937 la taxe due sur tels chiens. Qu'après cette date ils seront sujets à l'amende prévue par les règlements concernant cette matière.

## Conseils

Moyen d'éteindre les feux de Cheminée.

Lorsque l'incendie se déclare, commencez par éteindre le brasier de la cheminée, soit en jetant dessus quelques poignées de soufre écrasé, soit par tout autre moyen. Puis bouchez l'ouverture de la cheminée avec un drap bien mouillé, afin d'arrêter le courant d'air. Si le feu prend dans une poêle à frire, ou si quelque corps gras s'enflamme tout à coup, le meilleur moyen est de retirer de la cheminée le vase dans lequel le feu a pris, en ayant soin de l'éloigner de tout objet qui pourrait s'enflammer, et prenant garde surtout de ne pas se brûler soi-même. La matière enflammée se refroidit alors, la flamme baisse, et en couvrant le vase avec un torchon bien mouillé, feu s'éteint.

Dans tous les cas, ne jetez jamais d'eau sur le feu, l'eau jetée ainsi brusquement ne faisant que rendre la flamme plus violente.

\* \* \*

Un quidam qui avait à se plaindre d'une demoiselle, voulut se venger d'elle et lui envoya une botte de foin. La demoiselle fort irritée d'abord en prit son parti. Elle écrivit le mot suivant à l'auteur de cette épigramme d'écurie: Mon cher ami: "J'ai reçu le foin, j'attends le cheval".

## A mes chères filles Justiniennes

Joliette, 9 mars 1937

En lisant l'Echo de St-Justin, chose que je ne manque pas de faire à chaque semaine, j'y ai découvert un bien doux message de mes chères filles.

Si mars vous apporte un vent plus chaud, votre message m'a apporté une grande joie et un légitime orgueil.

Je vous promets que je serai de retour à St-Justin avant les hirondelles, pour que nous puissions nous remettre au travail avec ardeur, afin de préparer notre soirée, qui sera la plus belle que le "Cercle des Artistes de St-Justin" ait encore présentée. Mille fois merci, et à bientôt.

Votre Directrice affectueuse, Mme A. DUBEAU.

Pour vos achats et réparations de moulins àoudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

Gérant Singer Sewing Machine Co. 500 rue des Forges, Tél. 394.

TROIS-RIVIERES, P. Q.

CAMILLE TOUSIGNANT

Représentant pour le comté de Maskinongé.

LOUISEVILLE, P. Q.

JOSEPH MERCURE

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

## TAXI



**Nap. S. de Carufel & FILS**

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit.

Tél. 29 — MASKINONGE, Qué.

## Omer Rinfret!

BOUCHER (Gros et Détail) Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

Service de Frigidaire LOUISEVILLE.



## LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les monstres, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme Louis ALARIE, SAINT-JUSTIN, P. Q.



## Pour Vos Enseignes

voyez Raymond Lagloire

Lettreur

Tél. 35W, Maskinongé, P. Q.

Tous mes travaux sont faits avec la peinture "SHERWIN WILLIAMS"

Tél. Bell: 197-31

**RICHARD LESSARD, B.C.L. NOTAIRE**

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté Maskinongé.

Hon. Sénateur Chs Bourgeois, C. R. Gustave Poisson, B. A. LLL.

**Bourgeois, Poisson & Heaton** avocats

Edifice Ameau

LES TROIS-RIVIERES

Hamilton Heaton, B. A. LL. B. — Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu.

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 900 s 5.

## ADRIEN BASTIEN

Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

Voyez du pays

# Pâques



## TARIF SPECIAL

DÉPART: du jeudi 25 mars au lundi 29 mars, à 2 h. après midi.

RETOUR: jusqu'à minuit, le mardi 30 mars.

Profitez de cette longue fin de semaine pour visiter vos parents ou vos amis.

Pour tout renseignement s'adresser aux agents M-28BF

# CANADIEN NATIONAL

ALLER et RETOUR POUR LE PRIX d'un billet simple plus un quart.

CAUSERIE:

Cinq minutes avec le département des postes

Le Département des Postes publie souvent des circulaires qu'on affiche dans les bureaux de poste et qui ne semblent pas intéresser beaucoup le public; si l'on prenait la peine de lire ces avis et surtout de les mettre en pratique, que le retard et de malentendu l'on éviterait.

L'on demande par exemple à l'envoyer d'une lettre ou autre objet par la malle de placer le ou les timbres dans le coin à droite sur l'enveloppe et de mettre son nom et adresse dans le coin opposé c'est-à-dire à gauche de sorte que s'il arrive pour une raison ou une autre que cette lettre ne puisse être livrée elle reviendra à l'envoyeur avec la raison de "non-livraison" sans charge, tandis que quand l'envoyeur n'est pas connu la lettre est envoyée au bureau des "Rebuts" et de la ré-adressée tel que signée et revient après quelques jours à l'envoyeur avec une taxe de 3 ou 4 cents.

L'on demande aussi au public de ne jamais mettre de pièces de monnaies ou argent dur dans une enveloppe ordinaire. Dans les bureaux de ville, les timbres sont oblitérés avec une machine et une enveloppe contenant autre chose que du papier a de grandes chances de se briser en passant dans une machine, l'argent en sort et se perd.

L'on demande également aux

personnes dont la correspondance est assez importante, d'acheter d'avance une certaine provision de timbres, de les apposer sur leurs enveloppes avant de les mettre dans la boîte aux lettres.

Les bons de poste pour les montants minimes et les mandats pour les montants plus élevés coûtent fort peu et sont à la portée de tout le monde. Les mandats sont délivrés et encaissés à plus de 6,700 bureaux de poste au Canada. Les mandats perdus ou détruits sont remplacés sans frais supplémentaires et enfin les heures d'émission et de paiement des mandats sont commodes.

Beaucoup de personnes semblent être encore sous l'impression que le fait de ne pas cacheter une enveloppe change le prix des frais de malle, c'est-à-dire qu'on semble croire qu'une enveloppe non cachetée contenant une lettre, demande de catalogues ou autre chose semblable, peut-être affranchie que d'un centin, ceci est une erreur et chaque fois qu'une lettre est ainsi envoyée le destinataire est tenu de payer le double de l'insuffisance, c'est-à-dire quatre sous. Une lettre ne peut être recommandée à moins d'avoir le nom et l'adresse du destinataire au complet, rue et numéro si c'est dans une ville, la même chose pour un colis que l'on veut faire assurer.

Toutes les correspondances d'ailleurs devraient être adressées d'une manière lisible, et complète donnant toujours le nom du bureau de poste et celui de la Province où le bureau est situé.

Le nom du comté s'il est

connu peut-être placé avant celui de la Province mais son omission en général ne causera aucune difficulté. Il arrive au bureau des lettres portant aucune adresse, d'autres à l'adresse de M. Un Tel, Province de Québec, dans ces cas là les lettres sont remises aux envoyeurs s'ils sont connus, ou sont envoyées au bureau des rebuts et pendant ce temps là l'on se demande pourquoi la réponse n'arrive pas.

Les conseils du Département des Postes sont faciles, ne demande aucune peine, ni sacrifice seulement qu'un peu de bonne volonté et si on les mettait en pratique l'on ferait sa part pour éviter les retards, les erreurs et rendre le service encore plus efficace. Le Département des Postes est à peu près la plus belle organisation du pays et le service aussi bien que possible, naturellement les serviteurs du service sont humains et si les parents, ceux des familles nombreuses délèguent un membre pour aller prendre leur malles au bureau de poste et défendait aux autres d'y aller, cela serait beaucoup plus satisfaisant pour tout le monde. Il arrive très souvent que des enfants jeunes perdent en s'en allant les lettres qu'on vient de leur remettre au bureau de poste.

Enfin, puisque nous venons de commencer une année nouvelle, prenons la résolution de mettre en pratique les bons avis que nous donne de temps en temps le Département des Postes du Canada pour l'efficacité du service.

UN MAITRE DE POSTE.

**LA GRIFFE**  
**LA GRIFFE**  
**LA GRIFFE**

26

10 ONCES  
**85¢**  
26 oz. \$ 1.90  
40 oz. \$ 2.65

**prevenez-la, cassez-la!**  
**prenez un GIN chaud**

- de l'eau bien chaude
- le jus d'un citron
- deux doigts de MELCHERS
- du sucre au goût
- saupoudrez de muscade

Distillé et embouteillé au Canada par  
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED  
Montréal et Berthierville

"La Ferme des Pins"



Editeur: L'Action Catholique des Voyageurs de Commerce. Section des Trois-Rivières.



Depuis 20 ans et plus, Miss Parker, qui doublait le cap de la soixantaine, vivait seule avec sa servante. Quand Robertson arriva, elle l'aperçut à travers les vitres; elle répara le désordre fictif de sa chevelure et poussa les chats dans la cuisine. Puis elle ouvrit au visiteur.



Miss Parker était une personne toute simple. Elle vivait dans la maison que son père lui avait léguée. Les mauvaises langues prétendaient qu'aucun parti raisonnable ne s'était trouvé sur sa route. Sa santé la préoccupait; elle ne redoutait pas la mort, mais la maladie lui répugnait. Sa chambre était une pharmacie.



Dans le salon vieillot, elle offrit un siège à James Robertson. Après les salutations d'usage, l'homme avait balbutié des mots inintelligibles. "Seriez-vous souffrant, demanda Miss Parker, avec moi, il ne faut pas se gêner". — Le visiteur n'était pas malade; il toussa quelque peu: question de convenance.



"J'vas dire comme on dit, ça va pas, répliqua Robertson en serrant les dents. Avec vous, on peut parler. C'qu'on a vu dans Upton, on l'a vu dans les autres paroisses; les Anglais s'en vont. J'peux plus me fier à Georges qui s'ert amouché de Madeleine Riendeau".



"Il reste encore Robert, continua le fermier, y prendre de l'âge et ça recommencera. Vous ne songez pas à partir; vous ne survivrez pas davantage dans un autre pays, répliqua Miss Parker. — "Alors soupira Robertson, qu'on fasse c'qu'on voudra, nous les Anglais, on est fini, on n'a pas su se défendre".



Le visiteur énuméra les familles anglaises qui avaient fui les Cantons, chassées par l'immigration des Canadiens: les McBride, les Mann, les Lloyd et tant d'autres qui se sentaient plus chez eux. Les gars marièrent des Canadiennes, la descendance parle plus anglais. On est finis.